



Hebdomadaire  
Paraît le vendredi  
N° 2634  
25 janvier 2019  
1,20 € • DOM: 1,80€



**Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!**

# **Lutte** **ouvrière**

**UNION COMMUNISTE (trotskyste)**

**Le journal  
d'Arlette Laguiller**

# **En finir avec le capitalisme !**

WORLD SPORTS BOATS



SAINT LÉON

## **26 milliardaires**

## **possèdent autant que**

## **3,8 milliards d'humains**

**Grand débat  
ou pas...**

**La colère  
demeure**

Page 3

**Dépakine,  
glyphosate...**

**Les profits  
contre la santé**

Page 7

**Carrefour  
Guadeloupe**

**Non à la répression  
des grévistes**

Page 16

# On ne changera pas notre sort sans s'attaquer à la classe capitaliste

« Grande manœuvre », « Grand foutage de gueule », les pancartes brandies dans les manifestations de samedi, qui ont encore réuni 84 000 personnes, montrent que les gilets jaunes ne sont pas dupes : c'est la mobilisation qui paye.

C'est la mobilisation qui a forcé Macron à lâcher du lest sur la CSG des retraités et qui amène aujourd'hui certaines entreprises à verser une prime exceptionnelle aux salariés. Et pour que les travailleurs arrachent de nouvelles concessions au gouvernement et au grand patronat, il leur faudra se mobiliser, encore et toujours.

Quel que soit le cinéma fait autour du grand débat national, Macron ne répondra pas à la colère sociale. Il fera, bien sûr, quelques aménagements pour montrer qu'il a pris en compte les remontées du débat. Il est déjà question d'adapter les 80 km/h et cela ne lui posera aucun problème d'anticiper les changements institutionnels qu'il voulait faire, et d'introduire par exemple une pincée de proportionnelle à l'Assemblée nationale.

Mais la seule façon de répondre aux problèmes des salaires, des petites retraites, du chômage de masse et du manque de moyens de l'État est de s'attaquer aux profits de la classe capitaliste. Cela, Macron refusera toujours de le faire. Son refus de rétablir l'ISF, qui est somme toute symbolique par rapport à tous les cadeaux faits à la classe capitaliste, prouve qu'il ne touchera pas à un seul cheveu des plus riches.

Ce choix de classe n'est pas propre à Macron. Tous les présidents qui se sont succédé ont gouverné en faveur de la bourgeoisie et contre le monde du travail. Tous ont protégé la classe capitaliste, justifié ses profits et les reculs qu'elle impose à la condition ouvrière. Y compris Hollande, alors qu'il avait désigné la finance comme son ennemie. Et, quel que soit celui qui remplacera Macron, il fera la même chose.

Draguer les investisseurs étrangers pour qu'ils daignent s'installer en France, comme Macron le fait aujourd'hui à Versailles, est le sport présidentiel favori. En leur temps, Sarkozy et Hollande avaient eux aussi déroulé le tapis rouge aux plus riches, avec le même discours : il fallait garantir une fiscalité avantageuse aux capitalistes, des facilités administratives et un marché du travail libéré des prétendues chaînes du Code du travail. Et avec tout ça, l'économie était censée redémarrer !

Résultat, on s'enfonce dans la crise. Tout ce que ces prétendus investisseurs savent faire, c'est empocher les profits, amasser des montagnes de capitaux, tant et si bien que 26 personnes possèdent désormais autant que la moitié la plus pauvre de l'humanité, soit 3,8 milliards d'êtres humains.

Quand bien même ces grands groupes investissent très peu et ne créent pas d'emplois, les gouvernements n'ont pas d'autre politique que celle de les servir. Quelle que soit leur étiquette, tous les politiciens défendent cet ordre social, où une minorité concentre dans ses mains une masse de capitaux et détient plus de pouvoir qu'ils n'en ont, eux, à la tête de l'État. Gouverner dans le cadre de la domination de ce grand capital, c'est faire la politique qui lui convient et se soumettre à sa loi, la loi du profit.

Le 15 janvier, Macron a déclaré : « Les gens en situation de difficulté, on va davantage les responsabiliser, car il y en a qui font bien et il y en a qui déconnet. » Mais quand les PDG versent 57 milliards aux actionnaires et bloquent les salaires, ils font bien ou ils déconnet ? Quand ceux qui possèdent des milliards de capitaux s'en servent pour racheter des concurrents ou spéculer en Bourse alors qu'il faudrait embaucher, investir dans la construction de logements et dans les transports publics, ils font bien ou ils déconnet ?

S'il y a des comptes à demander, ce n'est pas aux plus pauvres ou aux chômeurs, qui ne sont responsables de rien. C'est aux capitalistes, qui ont le pouvoir et qui décident ou non d'investir et de produire. Non seulement leur fortune est basée sur l'exploitation des travailleurs, mais ils dirigent l'économie de façon irresponsable, parce qu'ils sont aveuglés par leurs profits et se moquent des besoins de la collectivité.

Des problèmes aussi élémentaires que loger la population, la soigner ou s'occuper des personnes handicapées ou dépendantes, paraîtront insolubles tant que les travailleurs ne mettront pas leur nez dans les affaires des grands groupes capitalistes.

Pour que la société reparte de l'avant, il faut contester le droit du grand capital de faire ce qu'il veut des profits que tous les travailleurs contribuent d'une façon ou d'une autre à produire. Il faut l'exproprier et prendre collectivement le contrôle de l'économie.

## Au sommaire

### LEUR SOCIÉTÉ

Gilets jaunes : grand débat ou pas, la colère demeure 3



Benalla : saison 3 3

Loi anticasseurs : droit de manifester 3

Grands patrons à Versailles : Macron parmi les siens 4

Affaire Ghosn : maîtres et valets 4

CAC 40 : la propriété capitaliste, c'est le vol 4

Ministre de l'Agriculture ou marchand de vin ? 4

Traité d'Aix : délires patriotiques et fausse alternative 5

Rassemblement national : démagogie et calculs politiques 5

Politiciens corrompus : un de plus 5

Quand on ferme une école... 5

Retraites : non à la baisse des pensions ! 6

Péages d'autoroutes : nouvelles hausses 6



Contrats courts : le patronat refuse toute contrainte 6

Reims : arrestation révoltante d'une infirmière 6

Dépakine : l'arrogance de Sanofi 7

Déchets dangereux : le chantage des patrons 7

Pénurie de médicaments : industries pharmaceutiques responsables 7

Glyphosate : Monsanto s'occupe de tout 7

### DANS LE MONDE

RDC : changer le président pour que rien ne change 8

Soudan : manifestations contre la vie chère et la dictature 8



Mexique : explosion mortelle d'un oléoduc 9

États-Unis : grève dans les écoles de Los Angeles 9

Compagnie d'électricité incendiaire 9

Tunisie : les travailleurs du secteur public en grève 10

Cambodge : il y a 40 ans, la fin du régime khmer rouge 10

Rapport Oxfam : la richesse mondiale entre quelques mains 16

Migrants : morts tragiques 16

### ENTREPRISES

SAM - Neuves-Maisons, Dassault Argenteuil, incendie de Courchevel 11

SNCF, La Poste - Paris 11, Ibiden - Courtenay 12

Usine Arc, Liberty Aluminium Dunkerque, Tesla 13

Ehpad Saint-Charles, La Place - Halles de Paris, CAF - Nancy, Hôpital de Pontarlier 14

Psychiatrie publique : journée de mobilisation 15

Carrefour Milenis - Guadeloupe 16



## Grand débat ou pas : la colère demeure

**En lançant le grand débat national, Macron tente de convaincre les gilets jaunes de mettre fin aux manifestations. Pour le moment, ça n'a pas vraiment marché.**

Ce débat doit durer deux mois, du 15 janvier au 15 mars. Toutefois, même si le gouvernement préfère les discussions plutôt que l'occupation des ronds-points et des centres-villes, il n'est pas question pour lui de laisser les gens s'emparer de n'importe quel sujet et de dire tout ce qu'ils ont sur le cœur. Ainsi l'affaire est soigneusement encadrée.

Quatre thèmes ont été choisis officiellement, la transition écologique, la fiscalité et les dépenses publiques, la démocratie et la citoyenneté, l'organisation de l'État des services publics. Il n'est pas question dans tout cela de l'augmentation des retraites, du smic et des salaires par exemple, ni du rétablissement de l'ISF. Le débat est très orienté, et les réponses fournies dès le début le sont aussi.

Macron a commencé sa tournée en rencontrant des assemblées de maires, en province. Les maires sont censés être plus modérés et raisonnables que les gilets jaunes. Néanmoins les choses ne se sont pas toujours passées facilement, certains s'étant montrés revendicatifs.

Parallèlement, ces élus sont invités à organiser partout dans le pays des débats locaux avec leurs administrés. Certains ont refusé, en estimant que toute cette opération n'était qu'une diversion, d'autres ont accepté, et des débats ont déjà eu lieu.

Certains médias ont fait le catalogue des revendications. Celles-ci sont évidemment très nombreuses et variées. Cependant il ressort clairement que ce sont les questions du niveau de

vie, des retraites, du smic, des salaires et aussi des taxes qui arrivent de loin en premier.

Ainsi la multitude des grands et des petits débats fait ressortir que la majeure partie de la population est mécontente, qu'elle a envie de le dire, et que ça change. Ce n'est bien entendu pas ce qu'espérait le gouvernement. Parmi ceux qui se sont mobilisés, beaucoup sont convaincus de la nécessité de continuer.

Ce qui est certain, c'est que si les travailleurs se mettaient à leur tour massivement dans l'action et réclamaient notamment des hausses de salaire à leurs patrons, alors là, oui, il pourrait y avoir du changement. Le 5 février, la CGT appelle à une journée de grève interprofessionnelle et de manifestations. Les militants et les travailleurs conscients ont toutes les raisons de se saisir de cette occasion de l'affirmer.

André Victor

## Benalla : saison 3

**L'ancien garde du corps de Macron, Alexandre Benalla, a été mis en examen pour avoir détenu et utilisé des passeports diplomatiques sans autorisation. Cela lui a valu d'être entendu une nouvelle fois le 21 janvier par une commission d'enquête du Sénat.**

Alors qu'il n'occupait plus aucune fonction à l'Élysée depuis le mois de juin, Benalla a pu utiliser ces passeports pour voyager une vingtaine de fois, en Israël, au Maroc, aux Bahamas et au Tchad, et rencontrer plusieurs chefs d'État, dont le dictateur tchadien Idriss Deby.

Gêné par ces révélations, le directeur de cabinet de Macron affirme avoir cru l'affaire réglée et les passeports rendus après le licenciement de Benalla.

Un téléphone crypté Téorem, réservé aux plus hauts représentants de l'État pour des conversations confidentielles, est resté en

possession de Benalla, qui aurait oublié de le rendre lors de son licenciement.

Les spéculations sur le rôle réel de l'ancien Monsieur sécurité de Macron vont bon train. Électron libre ou émissaire de l'ombre ? Une confirmation de plus que le nouveau monde de Macron s'inscrit parfaitement dans les traditions les plus anciennes et les plus obscures de la V<sup>e</sup> République et de ses hommes de main.

Jacques Le Gall

## Loi anticasseurs : Contre le droit de manifester

**Le projet de loi anticasseurs, s'inspirant de dispositions légales prises pour contrer les agissements des hooligans dans les stades de football, est actuellement en discussion à l'Assemblée nationale, après avoir été approuvé par le Sénat.**

À entendre les ministres qui se succèdent pour défendre ce texte, il permettrait de parer aux débordements violents qui se produisent pendant les manifestations, surtout lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet d'une demande d'autorisation. En réalité, plusieurs articles montrent que cette loi viserait surtout à restreindre par différents moyens le droit de manifester.

Rappelons tout d'abord que les dégâts commis par les gilets jaunes ou des casseurs lors des dernières manifestations ont essentiellement été matériels. Et si les membres du gouvernement ont dramatisé à l'extrême le cas de quelques policiers blessés, ils sont restés muets sur les exactions commises par les forces policières sur les manifestants. Le bilan est pourtant lourd, avec une centaine de blessés graves, dont certains mutilés, plusieurs milliers d'interpellations et des centaines de gardes à vue.

Un des articles de la loi anticasseurs prévoit une interdiction administrative de manifester, s'appliquant à des individus déjà condamnés pour violences ou appartenant à des groupes « facilitant de tels faits ». C'est une nuance bien vague mais qui permet, avant même qu'une manifestation ait eu lieu, de bloquer voire d'arrêter sans jugement toute personne suspectée d'avoir des velléités de commettre des violences, peut-être à

cause d'opinions politiques qui dérangent.

Une autre disposition concerne l'instauration d'un périmètre de sécurité autour des lieux de manifestations, où tout passant sera susceptible d'être contrôlé. Là aussi, le but est d'empêcher le maximum de gens de manifester, à commencer par les sans-papiers, qui risqueraient d'être expulsés. Et, avec la création d'un fichier des casseurs, comme l'avait proposé le Premier ministre, ou la levée de l'anonymat sur les réseaux sociaux, que demande Macron, n'importe qui deviendrait un suspect potentiel sous n'importe quel prétexte.

En fait, les forces de répression n'ont pas attendu un texte de loi pour constituer des fichiers et arrêter des personnes avant même que se tienne une manifestation. Il suffit de les dire suspectes de vouloir commettre des violences sous prétexte qu'elles avaient des lunettes de plongée pour se protéger des grenades lacrymogènes ou, pourquoi pas, un cri dans leur voiture pouvant être assimilé à une arme par destination !

Destinée surtout à contenter un électorat réactionnaire en lui montrant qu'il a un gouvernement fort, cette loi vient renforcer encore l'arsenal du gouvernement pour restreindre davantage le droit de manifester.

Marianne Lamiral

## AGENDA

### Réunion publique

#### Montluçon

Vendredi 1er février à partir de 16 h 30

Maison des associations de Fontbouillant - 4, rue Serge-Gras

Avec Nathalie Arthaud

### Fêtes

#### Argenteuil - Val-d'Oise

Samedi 2 février à partir de 16 h 30

Complexe Jean-Vilar - 9, boulevard Héloïse

Meeting avec Nathalie Arthaud à 19 h 45

#### Maisons-Alfort - Val-de-Marne

Samedi 16 février à partir de 18 heures

Moulin Brûlé - 47, avenue Foch

Meeting avec Nathalie Arthaud à 19 h 45

# Grands patrons à Versailles : Macron parmi les siens

Lundi 21 janvier, pour la deuxième année consécutive, le président Macron recevait au château de Versailles 150 patrons de grandes entreprises mondiales en route pour le sommet de Davos.

Après un déjeuner avec le Premier ministre dans la galerie des Batailles, des rencontres privées l'après-midi étaient proposées avec les ministres, les cadres de la haute administration ou les présidents de régions, dans de petits salons. Enfin le repas du soir dans la galerie des Glaces fut animé par le maître de cérémonie Macron. Tous ces prétendus serviteurs de l'intérêt général ont été aux petits soins pour satisfaire au moindre désir du gotha du business mondial.

« C'est un plaisir de vous recevoir », a ainsi lancé le président des super-riches aux patrons de Microsoft, Snapchat et Uber, des banques JP Morgan ou HSBC, d'Ikea, d'Alibaba ou encore d'ArcelorMittal. Une joie non feinte, exprimée devant cette brochette richissime d'exploiteurs, de licenciés, de spéculateurs et de fraudeurs fiscaux de calibre international.

Macron tenait à les rassurer. Malgré la crise des gilets jaunes et l'annonce

de la future taxe Gafa d'un montant dérisoire, la France reste un pays où la grande bourgeoisie peut continuer à faire des affaires florissantes. Le gouvernement n'a effectivement pas ménagé sa peine depuis l'année dernière en matière de cadeaux au grand patronat : doublement du montant du CICE, mise en place de la flat tax pour les gros salaires, réduction de l'imposition sur les bénéfices et mille autres mesures, comme la destruction du Code du travail ou la limitation des indemnités des travailleurs licenciés illégalement.

À l'issue du grand raout royal, bien peu d'annonces concrètes. Il faut dire que celles de l'année dernière, de 3,5 milliards d'euros, cumulaient des promesses d'investissement étalées sur des années, et dont la réalisation se fait toujours attendre.

Les 600 millions d'euros d'investissements annoncés pour cette année sont du même acabit. La plupart concernent des extensions

de site, comme AstraZeneca à Dunkerque, Mars à Haguenau ou encore Mikado à Cestas, qui étaient déjà prévues. Les rares allusions à des créations d'emplois ne les engagent pas plus que celles de l'année précédente. Ainsi le patron de Microsoft a annoncé son intention de créer un centre mondial de recherche en intelligence artificielle... d'ici à deux ans. Cette promesse est dans la droite ligne de celle de son rival Google qui, au même sommet en 2018, avait annoncé le même type d'investissement, et qui vient à peine de recruter quelques salariés.

Tout en réitérant en grande pompe son intention de continuer à servir avec zèle la grande bourgeoisie, Macron a osé un parallèle audacieux en prétendant qu'il s'inscrivait ainsi dans les préoccupations du mouvement des gilets jaunes pour valoriser les territoires. Pas sûr qu'il ait convaincu un seul gilet jaune avec ce genre de discours. En revanche, le président des super-riches est clairement apparu aussi comme le président des super-patrons.

Gilles Boti



## CAC 40 : la propriété capitaliste, c'est le vol

D'après les conclusions de l'Observatoire des multinationales citées dans un rapport d'Attac, les 40 entreprises du CAC 40, dont Sanofi, Peugeot, Michelin, LVMH, Renault et autres, pèsent aujourd'hui plus de 1 300 milliards d'euros de chiffre d'affaires, soit l'équivalent de plus de la moitié du PIB du pays

De 2010 à 2017, les bénéfices cumulés de ces 40 multinationales ont augmenté de 9,3%, les rémunérations de leurs hauts dirigeants de 32%. Les dividendes distribués aux actionnaires ont fait un bond de 44% toujours sur la même période, dont près de 13% rien qu'en 2018.

Bernard Arnault, le patron de LVMH, dispose d'un patrimoine estimé par la revue *Forbes* à plus de 63 milliards d'euros. En un an, sa fortune a progressé de plus de 26 milliards d'euros. Cela représente un gain de 3 millions d'euros par heure, de jour comme de nuit.

Il n'y a aucun mystère dans cette évolution. Toutes ces entreprises ont augmenté leur marge en faisant des économies sur les coûts de production, comme disent les capitalistes, en licenciant des milliers de travailleurs, tout en faisant travailler plus les autres, et en bloquant les salaires.

En effet, dans le même temps, les effectifs en France de ces mêmes groupes ont baissé de 20%. Quant au salaire, celui des ouvrières et des ouvriers travaillant sur les chaînes de production de Renault ou de L'Oréal, ils n'augmentent pas, ou si peu. Il faudrait 251 ans à une caissière de Carrefour pour gagner ce que son PDG touche en un an, et 146 ans à un salarié de L'Oréal pour faire de même. Et que dire du nombre d'années nécessaire pour atteindre la fortune des actionnaires qui rémunèrent si grassement leur PDG!

Ces inégalités scandaleuses sont le produit d'un système fondé sur l'exploitation. On ne pourra y mettre fin qu'en expropriant les capitalistes et en leur enlevant ainsi la possibilité de détourner les richesses produites par le travail de millions de femmes et d'hommes.

Aline Rétesse

## Affaire Ghosn : maîtres et valets

Dans le cadre d'une émission consacrée à l'affaire Carlos Ghosn, une journaliste de *Capital*, interrogée sur les raisons des mésaventures de l'ex-PDG de Renault-Nissan-Mitsubishi et de son séjour en prison, a résumé le fond de l'affaire par ces mots : « Il n'était qu'un salarié, et il l'a oublié. »

Même grassement payé, le PDG reste un serviteur qui doit des comptes à ses maîtres capitalistes, ceux qui détiennent les entreprises et qui peuvent du jour au lendemain se débarasser de lui.

Certes, sans passer, eux, par la case prison, d'autres grands PDG ont connu la même mésaventure et un retour brutal à la réalité. Ce fut le cas de l'ex-PDG de

la Générale des eaux-Vivendi, Jean-Marie Messier, surnommé J2M, « Jean-Marie Maître du Monde », qui en 2002 fut éjecté sans façon par les actionnaires majoritaires. Il perdit non seulement son pouvoir et la plus grande partie de ses émoluments, mais dut longuement fréquenter les tribunaux. Grâce à la bienveillance de la justice française pour les PDG, les peines de prison

auxquelles il fut condamné furent à chaque fois assorties du sursis.

Arnault, Pinault, Bolloré, les familles Peugeot, Michelin, Dassault, la famille Bettencourt, etc., tous actionnaires milliardaires, peuvent faire ce qu'ils veulent de leur argent, la loi sur la protection de la propriété privée est là pour les protéger. Les PDG restent leurs valets. Les vrais maîtres du monde, ce sont eux... tant qu'on ne leur aura pas repris ce qu'ils ont volé à des milliards d'êtres humains.

Paul Sorel

de vin. Ces déclarations font sans doute chaud au cœur des gros viticulteurs et de ceux qui s'enrichissent du commerce du vin. Quant à la santé de la population, elle ne pèse pas lourd dans l'histoire.

S.B.

## Ministre de l'Agriculture ou marchand de vin ?

Didier Guillaume, ex-sénateur socialiste de la Drôme à présent ministre de l'Agriculture, a déclaré sur BFM : « Le vin n'est pas un alcool comme les autres » car on n'a jamais vu « un jeune qui sort de boîte de nuit et qui est saoul parce qu'il a bu du

Côtes-du-Rhône ».

On ne sait pas ce qu'avait consommé le ministre avant cette déclaration mais, d'après les associations, l'alcool est responsable en France de 49 000 décès par an, dont 29 000 dus à une consommation excessive

## Traité d'Aix: délires patriotiques et fausse alternative

Mardi 22 janvier, le président français et la chancelière allemande ont signé à Aix-la-Chapelle un traité « sur la coopération et l'intégration franco-allemande », déclenchant les foudres des nationalistes de chaque côté du Rhin.

Ici, les plus délirants ont cru y lire que la France allait rendre l'Alsace-Lorraine au Reich. Le Pen fait semblant de croire que des envoyés allemands allaient siéger au Conseil des ministres à l'Élysée. L'inévitable cocardier Mélenchon y est aussi allé de son commentaire, à peine moins outrancier. Il y a toujours des démagogues bas de plafond pour croire que la revanche contre l'Allemagne est une valeur sûre pour leur petit commerce.

En fait, ce traité renouvelle l'alliance franco-allemande signée en 1963 et confirme la politique suivie depuis par tous les gouvernements, au bénéfice des groupes industriels et financiers des deux pays.

Ces derniers poussent aujourd'hui pour faire dans l'industrie de défense ce qui a été réalisé dans l'aéronautique avec Airbus: construire des groupes de marchands de canons intégrés à l'échelle du continent, capables de faire pièce aux industriels américains, russes ou chinois sur ce marché. Il ne suffit pas pour cela de conclure des contrats commerciaux, car les premiers clients, la base de départ pour conquérir les marchés d'exportation, sont les États européens eux-mêmes. Il faut donc des accords politiques en vue de constituer une défense commune, offrant un marché captif élargi pour les Dassault, Thales, NavalGroup,

Airbus et leurs équivalents allemands. Cela occupe une grande partie du traité d'Aix-la-Chapelle et fait écho aux tractations en cours chez les industriels. Mais les fiançailles sont d'autant plus longues et complexes que les familles sont riches et anciennes. Elles durent depuis plus d'un demi-siècle et des générations de mariés se sont usés à la tâche.

Le traité a aussi un aspect de politique immédiate. À l'approche d'élections

européennes, face aux démagogues nationalistes, Macron et Merkel veulent affirmer que la sécurité et la tranquillité sont du côté de l'Union européenne, dont l'alliance des deux puissances est le cœur et le moteur.

Cela donne une idée de la campagne pour les élections européennes, en mai prochain. Les partis qui défendent l'ordre social mettront en scène une fausse alternative: pour ou contre

l'Union européenne, c'est-à-dire en fait pour les marchands de canons, concentré du grand capital, ou pour les marchands de discours patriotiques. Cela constitue une alternative d'autant plus mensongère que les seconds se mettraient immédiatement au service des premiers en arrivant ou pouvoir, comme ils l'ont toujours fait et comme ils le font aujourd'hui en Italie ou en Hongrie.

Paul Galois



## Rassemblement national: démagogie et calculs politiques

Le 13 janvier, le Rassemblement national (ex-FN) a fait son meeting de lancement de campagne à Paris.

C'était l'occasion pour Marine Le Pen d'afficher son nouveau trophée de chasse: Thierry Mariani, l'ex-ministre de Sarkozy, rallié dernièrement au parti d'extrême droite. Avec ce genre de politiciens de droite, le RN espère gagner en crédibilité comme éventuel parti de gouvernement.

Le meeting a aussi été l'occasion de présenter la tête de liste pour les élections européennes: Jordan Bardella, 23 ans, directeur national de Génération nation (ex-Front national de la jeunesse).

Si celui-ci se prévaut d'être jeune et originaire de Saint-Denis, scolarisé toutefois à l'établissement privé Saint-Jean-Baptiste-de-La-Salle-Notre-Dame-de-la-Compassion, son discours ne fait que reprendre les vieilles manœuvres pour diviser les travailleurs. Son axe favori est d'attaquer les migrants, accusés d'être responsables de tous les maux et de la misère des « Français ». Comme tous les autres partis de la bourgeoisie, le

RN est à plat ventre devant la classe capitaliste, seule responsable de la pauvreté dans laquelle tombent de plus en plus de travailleurs, français ou non, avec les fermetures d'usines, les plans de licenciements et l'exploitation accrue.

L'autre cible de Bardella, ce sont ceux « qui ne sont pas élus mais régissent la vie des Français ». Les actionnaires des grandes entreprises, qui décident de tout dans le secret de leurs conseils d'administration? Non, les commissaires européens!

À la fin de son discours, Bardella s'est exclamé: « Le soir du 26 mai, je veux que Castaner ait les larmes aux yeux, que Griveaux cherche ses mots sur les plateaux de télé, que Macron, que Juncker, que Merkel comprennent que c'est fini! » En cas de gros

score électoral du RN aux européennes, les politiciens en question pleureront peut-être leur carrière compromise. Mais une chose est sûre: la grande bourgeoisie française, les Arnault, Pinaud, Dassault, Bolloré, Mulliez, Besnier, Bettencourt et autres dormiront, eux, sur leurs deux oreilles.

Julie Lemée



## Politiciens corrompus: un de plus!

Claude Guéant, ancien ministre de l'Intérieur de Sarkozy, qui s'était pourvu en cassation, vient de voir confirmer sa condamnation à deux ans de prison, dont un ferme, et 75 000 euros d'amende.

Les faits remontent à 2002, alors que Claude Guéant était directeur de cabinet de Sarkozy, lui-même ministre de l'Intérieur de Chirac. Le directeur de cabinet avait pris la mauvaise habitude de piocher dans la caisse réservée à rémunérer les enquêteurs de base chargés d'écoutes téléphoniques.

Claude Guéant a ainsi détourné à son profit la modique somme de 210 000 euros. Malluie n'a pris, d'autant que la défaite de Sarkozy en 2012 lui a certainement ôté de nombreux soutiens dans l'appareil d'État, en

particulier au ministère de la justice. Malheur aux perdants!

Il n'est certes pas le premier ni le dernier à confondre finances publiques et intérêts privés. En tant que serviteur de l'État, d'abord préfet, puis directeur de cabinet, et enfin ministre, Claude Guéant a cru qu'il pouvait copier la grande bourgeoisie qui manipule et extorque des sommes bien plus importantes. Que représentent 210 000 euros face aux 100 milliards d'euros de la fraude fiscale ou face aux profits insolents affichés par les entreprises du CAC 40 et aux 57 milliards de dividendes versés en 2018 aux actionnaires? Claude Guéant n'est qu'un petit joueur.

Aline Urbain

## Quand on ferme une école, on ouvre une prison... ou une caserne

Le gouvernement va expérimenter le Service national universel dans treize départements en juin prochain.

Alors que les lycéens se mobilisent contre la suppression d'enseignements et de postes

d'enseignants, pour une meilleure éducation, voilà ce que le gouvernement leur propose, à 16 ans, notamment à ceux qui décrochent de l'école: être encadrés par des militaires pendant quinze jours, avec levée

du drapeau et hymne national tous les matins!

C'est tout à l'image de cette société qui n'a que le chômage ou l'armée à proposer à ses jeunes: il est urgent de la changer!

F.E.

## Retraites : non à la baisse des pensions !

**Lundi 21 janvier, après une interruption pour éviter de jeter de l'huile sur le feu dans les premiers mois du mouvement des gilets jaunes, le haut-commissaire du gouvernement Jean-Paul Delevoye a relancé la concertation sur la réforme des retraites avec les syndicats et le patronat.**

Prudent, le gouvernement a annoncé qu'il ne souhaitait pas repousser l'âge officiel de départ en retraite. Celui-ci resterait à 62 ans, mais il serait envisagé de donner une surcote à ceux qui partiraient plus tard, 3% à 5% de plus pour un an de travail supplémentaire. C'est cette aumône, contrepartie d'une année d'exploitation supplémentaire, que Delevoye présente comme une façon « d'éviter la paupérisation des seniors ».

Un très grand nombre de retraités sont déjà pauvres : ils vivent avec à peine le smic, et parfois bien moins. Les salaires très bas, les périodes de chômage, les aléas

de l'existence aboutissent à des pensions de survie, quel que soit le mode de calcul actuel ou futur.

Toutes les réformes des retraites, de Balladur à Hollande en passant par Fillon et Sarkozy, ont été des attaques contre les retraités. La réforme pour une retraite dite universelle de Macron continue sur la même lancée, en supprimant les quelques avantages de certains régimes spéciaux, dans le public en particulier, et en préparant une retraite de misère pour toute une partie de la population, au nom de la sauvegarde du système de retraite.

C'est pour perpétuer

le pillage des caisses publiques par les capitalistes que le gouvernement réduit de plus en plus la part de richesse sociale rendue aux retraités. Pourtant, ce sont eux qui l'ont produite par leur travail. Et c'est bien pourquoi les capitalistes, qui les ont exploités, devraient assurer une retraite digne à tous les travailleurs.

Les retraités ont largement animé les ronds-points des gilets jaunes, qui ont obligé Macron à reculer un peu sur la hausse de la CSG. Beaucoup d'autres, ou les mêmes, ont participé depuis des mois à des manifestations, dont une est encore prévue le jeudi 31 janvier, à l'appel de la CGT.

Le gouvernement discute avec les syndicats et les organisations patronales. Mais les retraités, eux, et bien des travailleurs en activité, ont déjà donné leur avis, et de la façon la plus claire qui soit.

Sylvie Maréchal



## Contrats courts : le patronat refuse toute contrainte

**Alors que la neuvième séance de négociation sur l'Assurance chômage a commencé le 22 janvier, le patronat déploie ses arguments contre cette taxation des contrats courts dont il ne veut pas entendre parler.**

Les contrats en cause sont entre autres ceux d'une journée, le CDDU, dits contrats à durée déterminée d'usage, qui existent depuis 1982 et ne nécessitent même pas de payer une indemnité de fin de contrat. Or 20% des contrats courts sont de ce type. En un an, dans l'hôtellerie, il y en a eu 2,6 millions. En 2000, ils représentaient déjà 72% des contrats signés, en 2017, 87%.

Or, comme neuf embauches sur dix sont des contrats de moins d'un mois, en intérim ou non, le patronat se décharge de ce que cela coûte sur l'Assurance chômage : environ deux milliards par an.

Le patronat parle de travailler sur la gestion du parcours professionnel. Il s'agit seulement de priorité de réemploi. C'est un passage obligé pour les quelques intérimaires qui obtiennent un contrat à durée indéterminée après plusieurs années dans l'entreprise.

Une autre des propositions patronales est la suppression du délai de carence imposé à l'employeur entre deux contrats précaires. Ainsi plus aucune contrainte ne gênera les patrons. Dans les quelques branches où des négociations sur ce sujet ont déjà eu lieu, le patronat avance aussi de nouveaux types de contrats encore mieux adaptés à ses besoins.

Du fait du mouvement des gilets jaunes, où les travailleurs en situation précaire sont particulièrement représentés, le gouvernement a de nouveau menacé de taxer les contrats courts afin que, en parallèle, les sanctions imposées par ailleurs aux demandeurs d'emploi apparaissent comme plus légitimes.

Priver de revenu, même temporairement, un travailleur est une mesure extrêmement violente. Rien de tel, venant de gouvernements qui les servent, ne menacera jamais les grands patrons.

I. R.

## Péages d'autoroutes : nouvelles hausses

**Suite aux actions des gilets jaunes, qui ont ouvert et parfois démolit des péages, et surtout ont dénoncé des racketts qui frappent les automobilistes, les sociétés d'autoroutes et le gouvernement ont jugé plus prudent de faire un geste.**

Il reste largement dérisoire, la hausse des péages n'est même pas réduite une année. Les péages autoroutiers augmenteront encore de 1,6% à 1,7% le 1<sup>er</sup> février.

Le seul geste commercial consenti par les sociétés autoroutières consiste à accorder un rabais aux conducteurs qui font au moins dix mêmes allers-retours par mois. Cela concernerait un million d'usagers sur... 50 millions, dont l'immense majorité paiera plein pot.

Les entreprises autoroutières sont particulièrement lucratives. En 2016, elles ont obtenu 2,8 milliards d'euros de bénéfice net. Douze ans après la privatisation des autoroutes, les sociétés concessionnaires ont récupéré en bénéfices plus d'argent



qu'elles n'en avaient versé à l'État à l'époque : 14,9 milliards contre 14,8 versés en 2006. Les concessions courent jusqu'en 2035, et même 2079 pour le viaduc de Millau, c'est donc une rente assurée aux actionnaires.

Le comble est que le nouveau contrat conclu en 2015, entre ces sociétés et la ministre de l'Écologie Ségolène Royal ainsi que le ministre de l'Économie de l'époque Emmanuel Macron, est resté secret jusqu'à sa publication

récente par Mediapart. Il prévoit des augmentations annuelles jusqu'en 2023 et impose à l'État de compenser la moindre modification de la fiscalité, les obligations nouvelles qui pourraient être imposées aux sociétés autoroutières, etc.

Les financiers auxquels l'État a concédé les autoroutes continueront donc de se gaver sur le dos des usagers, avec la bénédiction du gouvernement.

Inès Rabah

## Reims : une arrestation révoltante

Une infirmière de Reims est poursuivie par la justice pour avoir dessiné à la peinture à l'eau un petit coquelicot sur le parvis de la mairie, le 9 novembre dernier, à l'occasion d'un rassemblement écologiste. Son dessin était

complété de la mention : « On veut des coquelicots, pas de glyphosate. » Suivie par la vidéosurveillance mise en place par la mairie, elle a été interpellée par deux policiers alors qu'elle s'appropriait à dîner dans un restaurant et a été

conduite en garde à vue, sa fille étant laissée livrée à elle-même.

La mairie a porté plainte pour dégradation, et l'affaire suit son cours. Lundi 7 janvier, le procureur a proposé une amende de 500 euros et un stage

de citoyenneté à ses frais, soit 250 euros de plus, pour éviter un procès. Ce qu'elle a refusé.

Cette condamnation a évidemment indigné et une protestation officielle a été émise, à laquelle s'est jointe Lutte ouvrière.

On peut trouver des policiers et des juges pour s'acharner sur un coquelicot. On en voit moins s'en prendre à ceux, plus puissants, qui commercialisent des produits provoquant des cancers.

Correspondant LO

## Dépakine : L'arrogance de Sanofi

**Mercredi 16 janvier, Sanofi a annoncé son refus de contribuer à l'indemnisation des victimes de son antiépileptique Dépakine. Une façon de dire très clairement : « Que l'État paye ! »**

Si la Dépakine est un médicament incontournable pour certaines personnes souffrant d'épilepsie, des études ont montré, dès les années 1980, le risque de survenue de graves malformations neurologiques chez les enfants nés de mère sous Dépakine pendant leur grossesse. Plus tard, dans les années 2000, le risque accru pour ces enfants de retard mental et de trouble du développement intellectuel a été démontré.

Pourtant, ce n'est qu'à partir de 2010 que ces risques ont été expressément mentionnés dans la notice glissée dans la boîte à l'attention des patients. Et c'est seulement depuis mars 2018 que les boîtes de Dépakine sont revêtues d'un pictogramme alertant les femmes des dangers que ce médicament présente pendant la grossesse.

Pendant tout ce temps, pendant des années, des milliers de femmes ont continué à suivre leur traitement pendant leur grossesse, à prendre de la Dépakine puis à voir apparaître chez leur enfant des malformations et



CYRIL FRIONNET MAXPPP

des troubles qui n'auraient jamais dû être.

Des associations de parents se sont mobilisées, des procès sont en cours. Mais quand par exemple, en décembre 2017, Sanofi a été condamné par la cour d'appel d'Orléans à verser 2 millions d'euros à la famille d'une victime et un million à la caisse d'assurance maladie, ce géant de l'industrie pharmaceutique a fait appel. Les mois passent...

Quand ces jours-ci l'Oniam (Office national d'indemnisation des accidents médicaux) a publié les avis d'indemnisation, qui retiennent la responsabilité de Sanofi à hauteur de 70% et celle de l'État à hauteur de 30%, le laboratoire multimilliardaire a répondu ne pas pouvoir donner suite à ces avis. Car, confie-t-il, ces avis ne prennent pas en compte « les preuves établissant que Sanofi a informé les autorités en toute transparence » sur les risques de la Dépakine pour les femmes

enceintes, au fur et à mesure de l'avancée des connaissances scientifiques. C'est-à-dire, en gros : « On savait, on l'a dit, mais c'est l'autre qui n'a pas fait. » Un sommet d'irresponsabilité et d'arrogance!

« C'est écoeurant, mais la décision de Sanofi n'a rien de surprenant », a témoigné une représentante de l'Apesac, l'Association d'aide aux parents d'enfants souffrant du syndrome de l'anti-convulsivant. Et elle a ajouté : « On est nombreux, on ne baissera pas les bras ! On n'a pas fini de crier pour réclamer l'indemnisation des victimes ! »

Ils ont bien raison. Mais en attendant, une armée d'avocats et de services juridiques va se mettre en piste pendant des mois et des années pour parvenir à faire payer l'État. Comme tous les grands groupes industriels, Sanofi sait d'expérience qu'il peut totalement compter sur lui pour que ses profits soient épargnés.

**Sophie Gargan**

## Pénurie de médicaments : les industries pharmaceutiques responsables

**France assos santé, une fédération de 85 associations de santé, a commandé un sondage sur la pénurie de médicaments. Le résultat en est éloquent : en France, un quart des habitants ont été confrontés à une rupture de stock pour des traitements loin d'être anodins. Il s'agit d'anticancéreux, d'antiallergiques ou d'antiépileptiques.**

45 % des personnes concernées ont dû modifier, reporter ou renoncer à leur traitement, avec pour conséquence une augmentation des symptômes pour 14 % d'entre eux et une hospitalisation pour 5 % d'entre eux. Pour les malades et leurs proches, cette pénurie rend la vie impossible. Certains font des kilomètres pour trouver le médicament qui fait défaut, quand ils y arrivent.

Pour France assos santé, « les industriels sont très largement responsables, du fait de leurs stratégies financières contestables ». Pour profiter d'une main-d'œuvre bon marché, les grands groupes pharmaceutiques ont fait le choix depuis des années de délocaliser la production de médicaments en Chine ou en Inde, augmentant les délais d'approvisionnement. De plus, ils produisent à flux tendus, évitant au

maximum les stocks, et vendent ces derniers aux plus offrants.

On pourrait aujourd'hui planifier les quantités de médicaments à produire : on connaît le nombre de malades victimes de Parkinson, le nombre d'épileptiques, on sait combien de vaccins sont nécessaires. Il serait tout à fait possible de produire en fonction des besoins nécessaires. Mais pour cela il faudrait que la production de médicaments cesse d'être confiée aux capitalistes. Ce n'est pas pour rien que le secteur de l'industrie pharmaceutique a été reconnu par le magazine *Forbes* comme le plus rentable, avant même celui de la finance!

**Aline Urbain**

## Déchets dangereux : le chantage des patrons

Depuis vendredi 17 janvier, l'organisme EcoDDS, chargé de la gestion des déchets dangereux des ménages, refuse d'en débarrasser les déchetteries publiques où les gens viennent les déposer.

Cet éco-organisme est l'émanation des industriels et des distributeurs qui mettent sur le marché les peintures, solvants, pesticides et autres produits dangereux du même type. Il est présidé par l'industriel de la chimie PPG (marques Bondex, Peintures Gauthier, Ripolin, Xylophène...) et regroupe 32 industriels et 17 distributeurs du secteur.

En désaccord avec le cahier des charges proposé par le ministère de l'Écologie pour le nouveau contrat de collecte des déchets des

ménages, qui aurait dû commencer le 1<sup>er</sup> janvier 2019, EcoDDS a décidé de ne plus se porter candidat. Et comme il est le seul organisme de ce type, ces déchets dangereux et nocifs s'accumulent pour le moment dans les déchetteries publiques.

Le bras de fer entre l'État et EcoDDS dure depuis plus d'un an, et même si l'État menace les entreprises impliquées de sanctions financières, il est pour le moment incapable de débloquer la situation. Les capitalistes ont pourtant l'obligation légale de gérer les déchets issus de leurs produits, mais ils refusent purement et simplement de se plier à la loi.

**Valérie Fontaine**

## Glyphosate : Monsanto s'occupe de tout

Dans son rapport d'évaluation du glyphosate en 2017, réalisé à la demande de l'Union européenne, l'Institut fédéral d'évaluation des risques allemand (BfR en allemand) a repris, souvent mot pour mot, le dossier d'homologation transmis aux mêmes autorités européennes par le groupe Monsanto quelques mois auparavant.

Le pot aux roses (empoisonnées) avait été révélé dès septembre 2017, et vient d'être précisément évalué par un journaliste et un biochimiste, associés à une ONG et mandatés par trois députés européens. Il faut dire que les soi-disant experts de BfR ne s'étaient pas donné beaucoup de peine pour dissimuler leur

plagiat : 70 % des chapitres clés de leur évaluation seraient des copiés-collés purs et simples du rapport initial de Monsanto. Rien d'étonnant donc à ce que le rapport ait conclu à la non-fiabilité des études scientifiques indépendantes menées sur le glyphosate, qui pointaient un risque cancérigène de l'herbicide. Cette manipulation grossière a en tout cas servi de fondement à la décision prise par l'Union européenne de le ré-autoriser, fin 2017.

Monsanto fournit à la fois le produit... et les expertises qui permettent à des parlementaires pas trop regardants de voter les autorisations de ce produit. Cela facilite les bonnes affaires!

**Jacques Le Gall**



## RDC : changer le président pour que rien ne change

La mascarade de l'élection présidentielle en République démocratique du Congo (RDC) a pris fin avec la proclamation de Félix Tshisekedi comme nouveau président. Dans les élections législatives qui avaient lieu en même temps, le parti de l'actuel président, Joseph Kabila, a obtenu la majorité.

Ce résultat n'a rien à voir avec la réalité sortie des urnes telle que l'annonçaient les observateurs, accordant la victoire à un autre opposant, Martin Fayulu, avec près de 60 %. Il s'agit clairement d'un arrangement

entre Kabila et Tshisekedi pour se partager le pouvoir. Ses 350 députés assurent à Kabila la possibilité de choisir le Premier ministre et de mettre qui il veut à la tête des ministères. Autant dire qu'il gardera la main sur

l'appareil répressif, police et armée, ainsi que sur les ministères contrôlant les mines et les accords avec les entreprises étrangères. La part du gâteau reçue en échange par le clan de Tshisekedi ne va pas tarder à apparaître au grand jour. Par ce tour de passe-passe, Kabila, qui avait repoussé de deux ans les élections en réprimant sauvagement les manifestations réclamant son départ, réussit à garder le pouvoir réel, à préserver l'immense fortune de son clan et à s'assurer l'impunité pour ses crimes. Il pourra même se représenter aux prochaines présidentielles.

Kabila suscite la haine de la population pauvre et des travailleurs, qui ont à maintes reprises bravé la répression pour le voir partir. Lui-même et son clan ont détourné pendant dix-huit ans la plus grande partie des ressources de l'État congolais, laissant les habitants végéter dans la misère. Mais, dans ces élections truquées, les travailleurs n'avaient vraiment rien à attendre de ses

principaux adversaires. Félix Tshisekedi a pour principal titre de gloire d'être le fils de son père Étienne, présenté comme un opposant de toujours à Mobutu puis à Kabila, à ceci près qu'il fut ministre de l'Intérieur de Mobutu et trempa dans l'assassinat du leader nationaliste Patrice Lumumba, avant d'être écarté par le dictateur. Martin Fayulu, lui, a fait sa carrière dans les hautes sphères du groupe pétrolier Exxon Mobil Afrique. À ce titre, il a participé au pillage des ressources de la RDC et des pays dans lesquels il est passé. Ses alliés n'avaient rien de reluisant non plus. Il s'agissait de l'ancien riche gouverneur de la province minière du Katanga Moïse Katumbi et du seigneur de la guerre Jean-Pierre Bemba, dont les hommes ont perpétré en Centrafrique d'horribles massacres.

Rien de ce qui se passe en RDC ne laissant indifférentes les grandes puissances, celles-ci ont fini par entériner les résultats proclamés, après avoir émis quelques

doutes. L'important pour leurs dirigeants est que le pillage des ressources minières et pétrolières du pays puisse continuer, et c'est cet objectif qu'elles camouflent sous les termes de stabilité ou transition démocratique. Les sommets de l'État congolais bradent l'accès du sous-sol aux compagnies internationales en échange d'une infime partie de leurs profits, et constituent ainsi leur fortune et celle de leur clan. Les élections se résument à une question d'accès à cette mangeoire. Rien ne va bien entendu à la population qui croupit dans les bidonvilles sans eau potable ni électricité ni soins médicaux. Pour que cela puisse continuer, les grandes puissances entendaient uniquement écarter Kabila de la présidence avant que la population ne s'en charge violemment et risque ainsi d'entraver le pillage du pays. L'objectif étant atteint avec Tshisekedi, la réalité des résultats ne leur importe en rien.

Daniel Mescla



Mine de coltan en République démocratique du Congo.

## Soudan : manifestations contre la vie chère et la dictature

Au Soudan, les manifestations contre le dictateur Omar al-Bachir n'ont pas cessé depuis plus d'un mois, malgré la répression. Le mouvement a démarré le 18 décembre dernier à Oumdurman, une ville de plus d'un million d'habitants située sur le Nil en face de la capitale Khartoum, pour protester contre le triplement du prix du pain annoncé le matin même. Nos camarades de l'Union africaine des travailleurs communistes internationalistes (UATCI-UCI) décrivent ainsi son début dans leur journal *Le pouvoir aux travailleurs*.

« Le soir même de cette annonce, des centaines de personnes, des jeunes pour la plupart, qui sortaient d'un match de football à Omdurman, ont manifesté dans la rue au cri de : "Liberté, paix, justice". Comme une traînée de poudre, les manifestations ont embrasé presque toutes les grandes villes du pays. Le 20 décembre à Atabara, ville située à l'est du pays, où le siège du parti au pouvoir, le Congrès national, a été incendié, les forces antiémeutes sont intervenues brutalement sur des manifestants ; elles les ont aspergés de gaz lacrymogènes et ont tué deux personnes. Le lendemain à Khartoum, la capitale, des manifestants ont scandé dans les rues des mots d'ordre appelant à la chute du régime. Le 23 décembre, ils ont enflammé des pneus dans des rues d'Oum Rawaba (État du Kordofan, au nord). Le

24 décembre, un groupement de médecins soudanais a appelé à la grève, assurant qu'ils n'interviendraient qu'en cas d'urgence. Le 31 décembre, l'Association des professionnels soudanais (APS) a appelé également la population à manifester en masse dans les rues (...). »

Il n'y a pas que l'augmentation du prix du pain qui étrangle les classes pauvres. L'inflation dépasse les 200 %, les médicaments ont augmenté de plus de 50 % ces derniers mois, l'immense majorité de la population n'a pas de travail, les transports sont inexistantes.

La seule réaction d'Omar al-Bachir a été d'envoyer son armée et sa police tirer sur la foule. On décompte aujourd'hui 40 morts, des centaines de blessés, tandis que des milliers d'opposants croupissent dans les prisons

du régime. La contestation ne cesse pas pour autant. La population descend maintenant dans la rue tous les jours, et le mouvement s'est étendu jusqu'à des régions éloignées comme le Darfour. Une grande marche des libertés est prévue pour le jeudi 24 janvier.

Le mouvement a rapidement pris une dimension anti-régime, et c'est désormais

le départ d'Omar al-Bachir que réclament les manifestants, qui sont appelés dans la rue par l'Association des professionnels soudanais, dont les leaders sont surtout des enseignants, des médecins, des avocats. Et si toute la population se bat aujourd'hui pour le départ d'un dictateur haï, des candidats à sa succession n'ont pas tardé à apparaître, dont

les travailleurs ont tout lieu de se méfier, sans parler des chefs militaires qui n'attendent que la chute d'Omar al-Bachir pour prendre sa place. La seule garantie pour la population pauvre réside dans sa mobilisation face à ceux qui veulent juste perpétuer la dictature et la misère derrière un autre personnage à la tête de l'État.

D.M.



MOHAMED NURELDIN ABDALLAH-REUTERS

## Mexique : explosion mortelle d'un oléoduc

Selon le dernier bilan, 91 personnes ont été tuées et au moins 74 blessées par l'explosion d'un oléoduc de la compagnie pétrolière mexicaine Pemex, non loin de Tlahuelilpan, dans l'État de Hidalgo, à une centaine de kilomètres de Mexico. À ce jour, 67 seulement des 91 tués ont pu être identifiés.

L'oléoduc avait été percé, vraisemblablement par des trafiquants, pour y soutirer du carburant. Des habitants vivant dans les environs y ont vu une aubaine et venaient à leur tour se servir, quand l'oléoduc a finalement explosé, déclenchant un incendie. Que des gens aient pris de tels risques n'est pas étonnant, puisque la moitié des 126 millions de Mexicains vit en dessous du seuil de pauvreté.

Le président Andrés

Manuel Lopez Obrador, qui a pris ses fonctions en décembre dernier, a immédiatement réagi, car une de ses promesses électorales est de s'attaquer aux réseaux de la pègre qui gangrènent le Mexique. Il prétend notamment mettre fin aux vols de carburant.

Ce trafic a représenté en 2017 une perte d'environ trois milliards de dollars pour l'État. On a en effet recensé plus de dix mille siphonnages sur les canalisations

de la compagnie pétrolière Pemex; des vols commis par des gangs ou des particuliers. Cette pratique, le huachicol, alimente un marché noir qui touche notamment l'État de Puebla avec la seconde ville du pays. Il existe même des stations-service alimentées par ce trafic.

En conséquence, dans certains États, le gouvernement a choisi de fermer les oléoducs dans l'espoir d'étouffer le trafic. Mais, dans une dizaine d'États, ce trafic entraîne une situation de pénurie, avec des files d'attente qui s'allongent devant les stations-service. La capitale elle-même a été touchée par la pénurie, ce qui a obligé les autorités à mettre sur pied des livraisons exceptionnelles par camions.



Le sol brûlé, après l'explosion.

Si dans cette affaire, comme dans bien d'autres au Mexique, on peut facilement montrer du doigt les groupes mafieux, il ne faut pas oublier que la corruption n'épargne pas les sommets de la société. On a pu ainsi entendre

parler d'un général associé à un trafic de drogue. Et le président mexicain vient même d'annoncer qu'un ex-cadre de la sécurité chez Pemex est impliqué dans une enquête pour... vol de carburant.

Jacques Fontenoy

## États-Unis : grève dans les écoles de Los Angeles

Les enseignants et le personnel des écoles, collèges et lycées publics du district de Los Angeles, en Californie, ont conduit une grève du 14 au 22 janvier. Ils réclamaient de meilleurs salaires, des classes moins surchargées et l'embauche d'infirmières, de psychologues, de bibliothécaires et de conseillers d'éducation. Leur grève massive a touché 900 établissements scolaires et 600 000 élèves.

Beaucoup de familles qui confient leurs enfants aux écoles publiques sont pauvres et les trois quarts sont hispaniques: 80% des élèves de ce district scolaire, le second plus grand du pays, bénéficient de tarifs réduits de cantine à cause du manque de revenus de leurs parents.

Ailleurs, dans les quartiers où la spéculation immobilière rend les prix des logements inabornables, même un salaire d'enseignant ne permet pas de se loger. Les familles aisées scolarisent de plus en plus leurs enfants dans des écoles privées (charter schools), qui absorbent une grande part des budgets scolaires. La majorité des élus du district scolaire de Los Angeles, élus en 2017 grâce à un fonds de 10 millions de dollars récoltés auprès de

milliardaires, encouragent le développement de ces charter schools qui rapportent aux entreprises qui les possèdent.

Par contre, dans les écoles publiques de Los Angeles, les classes sont surchargées. En espérant éviter la grève, les autorités scolaires ont parlé de limiter le nombre d'élèves à une moyenne de 35 par classe dans les écoles, 32 dans les zones les plus pauvres, et 39 dans les collèges et lycées. C'est dire que les effectifs actuels dépassent ces limites, avec souvent plus d'élèves que de places assises, et que l'éducation des enfants des classes populaires est sacrifiée.

Cette grève a posé un problème au Parti démocrate, qui domine la vie politique locale. Le syndicat des enseignants et personnels scolaires a reçu le soutien verbal du maire

démocrate de Los Angeles, qui a surtout fait pression pour que des négociations mettent fin rapidement à ce mouvement.

Or la grève a été déclenchée après des mois de négociations infructueuses avec le gestionnaire du district scolaire, un homme d'affaires nommé à ce poste grâce à sa proximité avec les dirigeants démocrates. Le président du syndicat n'a d'ailleurs décidé la grève qu'à contrecœur, en déclarant le premier jour que «les éducateurs ne veulent pas la grève».

Il a présenté le compromis de fin de grève comme une victoire. Un bibliothécaire devrait être affecté à chaque lycée et les infirmières scolaires devraient être présentes chaque jour dans les écoles, plutôt qu'un seul jour par semaine avant la grève. Les effectifs devraient diminuer d'un élève par classe et par an d'ici 2022. En revanche, les autorités n'ont pas bougé sur l'augmentation de salaire de 6% déjà proposée avant la grève, faisant suite à des années de gel.

Les grévistes ont toutefois



Manifestation à Los Angeles le 14 janvier.

arraché l'abrogation d'une disposition qui autorisait les autorités à les mettre en congé sans salaire ou à baisser les salaires en cas de crise économique. Les personnels scolaires avaient été durement frappés par de telles mesures dans les années suivant la crise financière de 2008.

Reste que cette semaine de grève a été marquée par de très nombreux piquets de grève devant les écoles, mêlant enseignants, élèves, personnel scolaire et parents voulant agir pour que leurs enfants étudient dans de meilleures conditions. Des

manifestations quotidiennes ont rassemblé une foule de 50 000 personnes.

Cette grève vient après une série d'autres, qui ont touché l'an dernier les établissements scolaires d'États plus pauvres et qui ont arraché des augmentations de salaire importantes. Les enseignants d'autres villes en Californie pourraient aussi se mettre en mouvement. Dans cet État, le plus riche du pays, comprenant les sièges de grandes entreprises riches, le personnel des écoles a toutes les raisons de se mobiliser.

Lucien Détroit

## Compagnie d'électricité incendiaire

La principale compagnie de gaz et d'électricité de Californie, PG&E, a annoncé qu'elle compte se déclarer en faillite fin janvier. Cette procédure lui éviterait de payer pour les dégâts subis par la ville de Paradise en novembre, pouvant aller jusqu'à 30 milliards de dollars.

Ce terrible incendie a tué 86 personnes et détruit 14 000 logements. Il a été déclenché par la chute d'une

ligne à haute tension appartenant à PG&E.

Cette compagnie a négligé depuis longtemps la

maintenance de son réseau. Entre 2013 et 2017, ce sont 16 000 lignes à haute tension qui sont tombées. Outre le désagrément des coupures d'électricité, le danger est accru car PG&E fait des économies sur le débroussaillage de la végétation sous ses lignes.

Or la Californie est victime de la sécheresse et le

risque d'incendie est grand en automne. En septembre 2015, deux feux de forêt avaient été déclenchés par la chute de lignes de PG&E, détruisant 200 bâtiments et tuant deux personnes. En 2017, ce sont treize feux dont PG&E a été responsable, tuant plus de vingt personnes et détruisant près de 3 000 bâtiments. La

catastrophe récente de Paradise est pire encore.

Ces dix dernières années PG&E n'a dépensé en débroussaillage que la moitié des fonds publics que l'État de Californie lui a alloués dans ce but. Le reste a servi à engraisser des actionnaires et des directeurs dont les décisions sont criminelles.

L.D.

## Tunisie : les travailleurs du secteur public en grève

Le 17 janvier, lors de la grève lancée par la centrale syndicale UGTT dans l'ensemble de la Tunisie, les travailleurs de la fonction publique et de tous les services publics ont massivement cessé le travail.

Dans tous les gouvernats, dans les villes comme Sfax, Bizerte, Sidi Bouzid, Gabès, les salariés des transports publics, des écoles, collèges et lycées, des municipalités, des recettes des finances, de certaines banques ont fait grève ce jour-là pour exiger des augmentations de salaire et une augmentation de leur pouvoir d'achat qui permette de compenser en partie l'inflation, officiellement de 7,5 % en 2018.

La veille, une rencontre éclair entre le Premier ministre Youssef Chahed et le secrétaire général de l'UGTT, Noureddine Tabboubi, avait montré le refus du gouvernement d'aller au-delà des maigres promesses faites après la dernière grève, en novembre dernier. Mais « le gouvernement n'a pas reçu le feu vert du FMI » pour

aller plus loin, ironisaient des responsables syndicaux en maintenant l'appel à la grève.

« *Dégage, gouvernement du FMI* » était un des slogans repris dans les manifestations le 17 janvier. Mais Chahed n'était pas la seule cible des travailleurs en grève. Il y a aussi le président Essebsi, qui avait naturellement appelé à boycotter le mouvement, et Christine Lagarde, comme incarnation de ce FMI qui exige, sous prétexte de diminuer l'endettement de l'État tunisien, que ce dernier restreigne les dépenses publiques, en particulier celles des salaires. Or c'est près du quart des emplois qui sont fournis par ce secteur, alors que le chômage continue de progresser au-delà des 15% officiels.

Dans les régions les plus pauvres du pays, celles de



Manifestants à Tunis pour réclamer une hausse des salaires dans la fonction publique.

l'intérieur et la banlieue de la capitale, les emplois publics sont bien souvent les seuls parfois proposés aux jeunes chômeurs. L'augmentation des salaires dans le secteur public est une revendication d'autant plus légitime qu'elle concerne toute une population ouvrière

pauvre, bien au-delà des salariés du public eux-mêmes.

Devant le silence du pouvoir, devant les réactions provocantes de tel ou tel ministre – celui de l'Intérieur se bornant à féliciter la police pour son calme et celui de la fonction publique se déclarant très surpris d'un

nouvel appel à la grève – deux nouvelles journées de grève sont prévues en février. Si toutefois la population la plus pauvre des régions sinistrées ne manifeste pas sa colère sans attendre cette date.

**Viviane Lafont**

## IL Y A 40 ANS

## Cambodge : la fin du régime khmer rouge

Le 7 janvier 1979, les troupes du Vietnam entraîent au Cambodge et renversaient le régime des Khmers rouges, responsable de la mort de deux des sept millions d'habitants que comptait alors ce pays. Les grandes puissances démocratiques, États-Unis en tête, ont passé cet anniversaire sous silence, et il y a des raisons à cela.

Durant plus de dix ans après 1979, l'Occident a soutenu les chefs khmers rouges contre le Vietnam qui les avait chassés du pouvoir. Il les a financés et les a armés, pour entretenir une guerre permanente sur la frontière entre le Cambodge et la Thaïlande.

Les Khmers rouges étaient des petits bourgeois nationalistes formés à l'école du modèle régional en la matière, le maoïsme. N'ayant aucun lien avec la classe ouvrière, dont ils disaient se défier, ils avaient fait leurs armes à la tête de guérillas paysannes. Ce fut d'abord dans l'Indochine qui se levait contre le joug colonial français, puis était ravagé par l'armée américaine. Ainsi, en plus d'avoir martyrisé des années durant la population du Nord-Vietnam, les bombardements américains tuèrent un million de Cambodgiens entre 1970 et 1975.

Durant toutes ces années, les Khmers rouges

avaient forgé leur appareil militaire, qu'ils comptaient mettre au service du développement du pays. Mais cet appareil militaire échappait aussi à tout contrôle de la part de la population.

Arrivés au pouvoir fin 1974, dans la foulée de la débâcle militaire américaine au Vietnam, les Khmers rouges placèrent à la tête de l'État le prince Norodom Sihanouk. Celui-ci, qui avait dirigé le pays durant des décennies, louvoyant entre la France, la Chine et les États-Unis, tout en réprimant la guérilla quand il n'en cherchait pas l'appui, était représentatif des tentatives de la bourgeoisie cambodgienne de tirer son épingle du jeu, dans une région en proie à de fortes luttes d'influence.

Dès leur entrée dans la capitale, Phnom Penh, Pol Pot et les autres dirigeants khmers rouges avaient ordonné d'en déporter toute la population. Ils instaurèrent un régime de terreur afin d'éliminer tous ceux qui

auraient pu contester leur politique. Beaucoup de leurs victimes furent abattues en prison, plus encore périrent d'épuisement et de faim dans un pays transformé en un gigantesque camp de travail forcé. Car, si le régime prétendait assurer l'auto-suffisance alimentaire, il exportait toujours plus de riz, pour avoir les moyens d'engager un début d'industrialisation à marche forcée, avec pour résultat d'affamer la population.

Pour donner le change et par nationalisme, le régime se retourna contre les minorités : les Chams et les nombreux Vietnamiens présents dans le pays, qu'il entreprit d'exterminer. Son armée fut envoyée au Vietnam pour y occuper des régions ayant fait partie de l'Empire khmer des siècles auparavant. Pour se défendre, le Vietnam envahit le Cambodge en 1979. Le gouvernement qu'il y installa comportait, à côté d'opposants, d'ex-chefs khmers rouges. L'un d'eux, Hun Sen, dirige ce pays d'une main de fer depuis 34 ans et, le 14 janvier, il a encore publiquement menacé d'écraser un peu plus toute opposition.

Sorti vainqueur mais exsangue de trente ans de guerre avec la France et



Arrivée des combattants khmers rouges dans Phnom Penh en 1975.

les États-Unis, le Vietnam en 1979 se trouvait pris en étau. Il était menacé au sud par le Cambodge et au nord par la Chine, qui venait de proposer à Washington ses services de garant régional de l'ordre impérialiste.

Ainsi, dès l'entrée des troupes vietnamiennes à Phnom Penh, Pékin jeta son armée sur le Vietnam. Ce petit État avait, aux yeux de l'Occident et de la Chine, le double tort d'avoir défait l'armée américaine et d'être soutenu par l'URSS. Les États-Unis, la Chine et leurs alliés dans la région fournirent donc aux chefs khmers rouges les moyens d'entretenir une guérilla à

la périphérie du Cambodge. Ils leur assurèrent aussi jusqu'en 1991 le siège de ce pays à l'ONU, mettant tout leur poids pour que le pouvoir cambodgien leur fasse une place et pour bloquer le plus longtemps possible d'éventuels procès d'assassins génocidaires Khmers rouges ayant servi leurs intérêts.

Cela n'empêche pas les politiciens et les médias occidentaux de dénoncer périodiquement les crimes des Khmers rouges, en disant y voir la responsabilité d'un communisme avec lequel leur régime n'avait rien à voir.

**Pierre Laffitte**

## SAM – Neuves-Maisons : grève pour le salaire

Les travailleurs de l'usine sidérurgique SAM (Société des aciers d'armature pour le béton), qui produit des couronnes de fil à Neuves-Maisons près de Nancy, viennent de faire plus d'une semaine de grève, paralysant totalement la fabrication.

Ils s'étaient mis en grève dimanche 13 janvier à la prise de poste de l'équipe de nuit, puis toutes les équipes ont poursuivi le mouvement. C'est l'annonce que la prime annuelle d'intéressement serait très basse qui est à l'origine de cette grève. Cette prime, qui représente une source de revenu non négligeable mais aléatoire, résulte d'un mode de calcul compliqué et pour le moins opaque; ainsi cette année son montant sera diminué sous prétexte que des investissements ont été faits sur le train à fil.

Cela a soulevé la colère, d'autant que les travailleurs n'ont pas vu d'augmentations individuelles en ce début d'année, ni l'ombre de la prime que Macron a demandé aux patrons de verser à leurs salariés, suite au mouvement des gilets jaunes. Cela alors que les actionnaires du groupe italien Riva, propriétaire de l'usine, se sont partagé 40 millions d'euros de dividendes en 2018! Les travailleurs se

sont mis en grève à l'appel de la CGT, puis les deux autres syndicats ont rejoint le mouvement, FO mardi et la CGC mercredi.

Deux piquets de grève ont établi un barrage filtrant à l'entrée principale de l'usine puis à l'entrée des camions, qui ont été bloqués à partir de jeudi 17. Progressivement la tension est montée. Vendredi 18, un directeur venu de Paris a dû rester à l'usine plus de temps que prévu parce qu'il n'avait rien à négocier. Il est reparti le lendemain à pied

et a pu prendre un taxi...

Finalement, les grévistes ont décidé ensemble lundi 21 de reprendre le travail le lendemain matin à 4 heures après que la direction a cédé sur le paiement de cinq jours de grève, preuve que les patrons avaient hâte que la production reprenne! Quant aux revendications salariales, il n'y a que la promesse qu'elles seront discutées lors des NAO qui doivent se tenir à la fin du mois. Ce qui est sûr, c'est que ces négociations annuelles obligatoires se feront cette année sous la menace des travailleurs qui ont montré qu'ils peuvent à tout moment arrêter la machine à produire des profits.

**Correspondant LO**



Le piquet de grève à l'entrée principale.

## Dassault – Argenteuil : déménagement de l'usine

La direction générale de Dassault Aviation a annoncé au comité central d'entreprise du 16 janvier le déménagement du site d'Argenteuil, dans le Val-d'Oise, pour une installation sur la commune de Cergy, dans le même département, au cours de l'année 2021.

Cela faisait plus de deux ans que Dassault lanternait les travailleurs de l'usine d'Argenteuil sur ses projets concernant l'avenir du site: fermeture, déménagement? La direction maintenait l'incertitude en même temps qu'elle organisait des transferts d'activités vers des sites de province, Seclin, Mérignac, Martignas, espérant ainsi obtenir le plus possible de mutations «volontaires», synonymes de mutations au moindre coût pour Dassault.

Mais ces deux années ont probablement surtout servi à Dassault à obtenir une prochaine unité de production toute neuve largement subventionnée. Sous prétexte de réindustrialisation, alors qu'il ne s'agit que d'un transfert d'activité, et de chantage à la fermeture, Dassault, expert en matière de siphonnage des

fonds publics, est le grand gagnant de l'opération.

Pour les travailleurs, les interrogations demeurent. Trouveront-ils tous un emploi adapté à leurs compétences dans ce nouveau site de Cergy, alors même que la direction d'Argenteuil maintient ses pressions pour continuer à muter certains d'entre eux en province? Quant à ceux pour qui ce changement de lieu va allonger le temps de transport, voire les contraindre à déménager, la direction est muette en matière de compensation.

Il est hors de question que les travailleurs aient à payer l'addition des choix de Dassault. D'autant, qu'étant propriétaire des terrains occupés par l'actuelle usine à Argenteuil, la famille Dassault va également passer à la caisse en les revendant.

**Correspondant LO**

## Incendie de Courchevel: les damnés des stations de luxe

Un incendie dans un logement pour saisonniers à Courchevel, cette luxueuse station de ski des Alpes, a provoqué la mort de deux travailleurs de nationalité comorienne, et 25 personnes ont été blessées, certaines avec de graves lésions à la colonne vertébrale après s'être jetées dans le vide pour échapper aux flammes.

Le bâtiment était un ancien hôtel transformé en logement pour saisonniers. D'après ceux qui y logeaient, il était insalubre: «un taudis», a déclaré un ancien locataire. Le chauffage des chambres y était bloqué et il était impossible de l'éteindre. Le feu a pris dimanche vers 4 heures du matin. Ce n'est pas une alarme qui a réveillé les occupants, ce sont les cris et les appels au secours. Selon le témoignage d'un autre saisonnier, il n'y avait ni détecteur de fumée ni alarme incendie et les extincteurs étaient défectueux. La soixantaine de saisonniers étaient entassés dans des petites chambrettes en lambris. «Pour le nombre de résidents qui étaient là,

c'était impossible, quelle que soit l'origine [de l'incendie], de sortir indemne», a dit en colère le père d'une jeune saisonnière blessée.

Courchevel est une des stations de ski les plus luxueuses. Il y a de véritables palaces, des chalets de luxe, des «tables étoilées» – c'est-à-dire de très grands restaurants gastronomiques – et un aéro-drome pour jets privés et hélicoptères. Le propriétaire du bâtiment qui a pris feu y possède par ailleurs des restaurants haut de gamme et plusieurs hôtels de la station. Mais ce petit paradis des sports d'hiver de la haute bourgeoisie ne tourne pas tout seul. Chaque hiver, 5 000 saisonniers viennent travailler

comme employés de maison, employés dans les hôtels et les restaurants, pour faire marcher les remontées mécaniques ou encore donner des leçons particulières de ski aux millionnaires et à leur famille.

Même s'ils font tout, ces

milliers de travailleurs sont invisibles, comme le sont les travailleurs en général. Mais ils le sont plus encore. Car quand il s'agit de son luxe et de son confort, la bourgeoisie veut que tout soit fait sans qu'elle ait rien à demander

et, surtout, elle ne veut pas voir ceux qui doivent s'activer pour anticiper ses désirs. Et s'ils sont logés dans des taudis insalubres sans la moindre sécurité par des margoulins, ce n'est sûrement pas son problème.

**Pierre Royan**



## SNCF : les trains Intercités entre régionalisation, abandon et privatisation

Les trains Intercités, baptisés trains d'équilibre du territoire (TET), qui ont relié de jour comme de nuit de nombreuses villes du territoire et joué un rôle indispensable au déplacement quotidien de centaines de milliers de voyageurs, sont menacés.

Comme une grande partie du transport voyageurs, les TET étaient souvent déficitaires. Mais jusqu'en 2011 l'équilibre financier était fourni par une péréquation interne à la SNCF, avec l'excédent des lignes TGV.

Mais les lignes Intercités n'ont pas échappé au chambardement lié à la marche vers le dépeçage et la privatisation des fractions rentables du transport ferroviaire.

### Des lignes sacrifiées au nom de la rentabilité

Depuis 2011, l'État est devenu autorité organisatrice des TET. Par une convention de trois ans, il indiquait à la SNCF un plan de transport, moyennant des compensations pour financer le déficit ainsi que l'entretien du matériel roulant, essentiellement les trains Corail.

Il s'agissait en réalité de la mise à mort programmée de nombreuses lignes. Refusant le remplacement du matériel roulant vieillissant, laissant se dégrader la ponctualité et programmant des horaires de desserte souvent inadaptés, le gouvernement prétextait la baisse de fréquentation pour amputer considérablement l'offre de lignes.

En 2015, le gouvernement décidait la fermeture de six lignes de nuit sur huit. Ensuite, il décidait le transfert de l'immense majorité des trains de jour aux régions, transfert commencé en 2017 et qui

va se poursuivre jusqu'en 2020. À ce jour, six régions, Normandie, Centre-Val de Loire, Nouvelle Aquitaine, Hauts-de-France, Grand-Est et Occitanie, ont signé des accords de reprise, moyennant en contrepartie une prise en charge partielle de renouvellement du matériel roulant et d'une partie du déficit d'exploitation.

Mais il est notable que les subventions de l'État seront gelées ou baisseront même d'année en année dans de nombreux contrats. Ainsi, la subvention de l'État à la région Centre-Val de Loire passera de 49 millions en 2018 à 24 millions en 2022. Il s'agit en fait d'un désengagement de l'État qui laisse aux régions le choix entre supprimer des lignes ou faire payer leur maintien au prix fort à la population, que ce soit par le prix du billet ou la hausse des impôts locaux.

### Privatisation sur le dos des usagers et des cheminots

Enfin, six lignes resteront sous tutelle de l'État : Paris-Toulouse, Paris-Clermont-Ferrand, Toulouse-Hendaye, Bordeaux-Toulouse-Marseille, Nantes-Lyon et Nantes-Bordeaux. Mais le gouvernement vient d'annoncer en grande pompe le coup d'envoi de la mise en concurrence de la SNCF sur ces deux dernières lignes. Suite à un appel d'offres, l'exploitation pourrait être confiée à un opérateur

privé en 2022. Pourquoi ces deux lignes ? En fait, elles viennent de façon providentielle de bénéficier d'un renouvellement complet de leur parc de trains, alors que l'âge moyen des trains Corail est de 37 ans, et on promet l'achèvement des travaux sur les voies d'ici trois ans. Il s'agit donc de dérouler le tapis rouge à des capitaux privés, en ayant au préalable effectué les investissements au moyen de l'argent public et en garantissant une subvention étatique de 25 millions par an à l'exploitant choisi.

En revanche, l'État baisse de 30 millions d'euros la subvention versée en 2019 au titre des TET à SNCF Mobilités, concernant l'exploitation et l'entretien du matériel. Il lui demande aussi de faire 50 millions d'économies sur le dos des cheminots.

Un récent rapport du Sénat déclare : « Il est essentiel que les efforts de productivité demandés à l'opérateur ferroviaire soient effectivement réalisés (...) afin que les compensations versées par l'État à SNCF Mobilités pour l'exploitation des lignes TET puissent continuer à se réduire substantiellement en 2020 et dans les années qui suivront. »

Ce sont donc les usagers, par la hausse du prix des billets ou la fermeture de leurs lignes, et les cheminots, par les menaces sur l'emploi et la dégradation des conditions de travail, qui paieront le désengagement de l'État des trains Intercités, afin d'offrir encore et toujours plus d'argent frais aux capitalistes.

Christian Bernac



Rassemblement de soutien à Maria et Sébastien.

## La Poste – Paris 11 : échec à la direction

Le 18 décembre dernier avait lieu le procès au pénal de deux militants syndicaux de La Poste. Huit ans après les faits, et alors qu'un premier jugement avait abouti à un non-lieu,

La Poste soutenait à nouveau le directeur du bureau de poste de Paris 11 de l'époque, aujourd'hui en retraite. Celui-ci s'était alors prétendu victime de dénonciation calomnieuse et de propos injurieux.

Plusieurs dizaines de postiers s'étaient déplacés au tribunal pour soutenir Maria, secrétaire de la section CGT de Paris 11, et Sébastien, militant Sud, les deux accusés par ce directeur revancharde soutenu par La Poste.

Toute l'affaire remonte à septembre 2010 et à la grève qui avait alors eu lieu au bureau de poste de Paris 11, pour les embauches et contre le licenciement d'un postier.

Dans un climat rendu tendu par les sous-effectifs, une altercation entre un postier gréviste et le directeur s'était terminée par une menace de licenciement pour le postier. Convoqué par le directeur pour lui signifier sa mise à pied en vue du licenciement, le postier se retrouvait coincé dans le bureau, entouré par cinq cadres bloquant la porte et empêchant la secrétaire de la CGT d'entrer pour l'accompagner. Le lendemain,

alors que plusieurs dizaines de postiers accompagnaient leur camarade, qui avait refusé de signer la sanction, le directeur intervenait physiquement pour lui interdire l'entrée du bureau.

C'est dans ce contexte de tension que la CGT et Sud adressèrent chacun un courrier de protestation à la direction régionale Paris-Sud de La Poste, afin de faire cesser l'escalade. Le postier fut malgré tout licencié et La Poste tenta de muter d'office la secrétaire de la CGT, Maria. Le tribunal administratif débouta la direction sur cette dernière décision. Cela n'empêcha pas le directeur de l'époque de poursuivre à son tour Maria et Sébastien, pour avoir signé des courriers dont il prétendait qu'ils nuisaient à sa carrière et le calomniaient.

Ces dernières années, la direction a systématiquement fait appel aux tribunaux, tout en accélérant sa politique de suppressions massives d'emplois. Cette fois-ci, elle est tombée sur un os, puisque le 9 janvier le tribunal a confirmé la relaxe pour Maria et Sébastien.

Correspondant LO

## Ibiden – Courtenay : fermeture annoncée

Les 320 travailleurs d'Ibiden de Courtenay, dans le Loiret, qui produit des filtres à particules pour moteurs diesel, viennent d'apprendre que leur usine allait fermer au deuxième trimestre 2019, faute de repreneur.

Les aides publiques versées par les collectivités locales, au total 15 millions d'euros, pour soutenir l'activité du site, auront donc été une nouvelle fois versées à fonds perdus pour enrichir des patrons privés.

Dans une région déjà sinistrée par les licenciements, cette nouvelle fermeture est une catastrophe pour de nombreuses familles populaires. Elle illustre cette nécessité vitale : il faudra imposer l'interdiction des licenciements et le contrôle des comptes des patrons. Car les profits doivent d'abord servir à préserver les emplois des travailleurs, qui n'ont que leur salaire pour vivre.

Correspondant LO



Manifestation à Perpignan pour sauver les trains Corail de jour et de nuit.

## Usine Arc – Pas-de-Calais : la mobilisation fait reculer la direction

Vendredi 18 janvier, après plusieurs débrayages de centaines de travailleurs, plus de 1 200 salariés se sont retrouvés devant les bureaux de la direction où se tenait une réunion avec les syndicats.

Leader mondial des arts de la table, Arc est un groupe international qui possède un important site de production en France, dans la ville d'Arques, dans le Pas-de-Calais. Plus de 3 500 ouvriers et employés y travaillent, sur un effectif total de 5 600 salariés.

Avant les vacances de Noël 2018, la direction avait laissé filtrer des informations annonçant que lors du comité d'entreprise extraordinaire du jeudi 10 janvier elle allait prendre des mesures d'allongement du temps de travail. Le chantage grossier qu'elle voulait utiliser était que l'entreprise devait dégager deux fois plus de résultats, faute de quoi la pérennité du site n'était plus assurée.

Deux débrayages organisés par les syndicats Sud et FO avaient déjà rassemblé, les 24 et 31 décembre, 200

et 100 travailleurs soutenus par des gilets jaunes. Exprimant leur mécontentement face aux attaques qui durent depuis des années, les ouvriers ont affirmé qu'ils avaient fait assez de sacrifices et refusaient de travailler plus.

De plus, deux nuits avant le CE, la quasi-totalité des ouvriers de nuit avaient lancé un avertissement à la direction en travaillant tous revêtus d'un gilet jaune.

Pourtant le jeudi 10 janvier, au CE extraordinaire, la direction annonçait un plan d'attaques : 20 jours de travail supplémentaires par an pour les ouvriers travaillant en 5x8, et de onze à quinze jours de RTT supprimés pour les salariés travaillant de jour ou en 2x8 et 3x8. L'annonce a été prise comme une provocation par les travailleurs, dont les conditions de travail sont de



plus en plus difficiles et les salaires très bas.

Mardi 15 janvier au matin, alors que se tenait la première réunion entre la direction et les syndicats autour du plan de la direction, des travailleurs se réunissaient spontanément dans les secteurs, débrayaient et se rassemblaient devant l'usine. Les débrayages spontanés se sont poursuivis, soutenus par Sud et FO. L'équipe de mardi après-midi est elle aussi sortie devant l'usine et a été rejointe par l'équipe de nuit à 21 heures.

Mercredi 16, des débrayages ont été encore largement suivis : selon la direction, jusqu'à 75 % du personnel. Et mercredi soir,

à 22 heures, plus de 120 ouvriers sont sortis de l'usine en rangs serrés, en scandant « *Tous ensemble* ». Ils ont été accueillis par les applaudissements de leurs camarades qui étaient groupés devant l'usine depuis 20 heures.

Vendredi 18 janvier, beaucoup de machines étaient à l'arrêt tant la mobilisation a été importante. À l'appel de tous les syndicats, plus de 1 200 travailleurs se sont réunis sous les fenêtres des bureaux des dirigeants. Les travailleurs étaient fiers d'être aussi nombreux. Très vite, le directeur est sorti pour annoncer le retrait des attaques sur le temps de travail.

Le directeur général

continue cependant à faire peser des menaces sur les salaires et les emplois. Il a évoqué la nécessité de trouver des solutions pour réduire de neuf millions d'euros la masse des salaires, menaçant de ne pouvoir payer les salaires de mars. Toujours le chantage!

Il a invité les syndicats à l'aider à trouver des solutions. Les travailleurs présents ont, eux, affirmé qu'ils ne feraient aucun sacrifice supplémentaire, car ce sont les actionnaires, dont la famille Durand, qui se sont enrichis sur leur travail : « *Ils disent qu'il faut trouver neuf millions? Aux actionnaires de payer!* »

Correspondant LO

## Liberty Aluminium Dunkerque : achat et première grève

La vente de l'usine Aluminium Dunkerque par le groupe minier Rio Tinto au groupe Liberty House a finalement eu lieu fin décembre 2018.

La vente devait se faire au printemps 2018, mais une grosse panne électrique a mis à l'arrêt pendant plusieurs mois des dizaines de cuves à l'électrolyse. La production d'aluminium n'a retrouvé son rythme de 270 000 tonnes par an qu'à l'automne. L'usine rapporte à nouveau d'importants bénéfices : 90 millions d'euros en 2017 produits par 600 salariés.

Sur les 500 millions de dollars de l'achat, Liberty House n'apporte qu'un quart de la somme. Les 375 millions empruntés sur cinq ans doivent être remboursés en prenant sur les profits à venir de l'usine. D'autant plus que Liberty House s'est aussi porté acquéreur de plusieurs usines sidérurgiques d'ArcelorMittal et a besoin d'argent.

Dans ce contexte, lors des négociations salariales annuelles obligatoires (NAO),

la nouvelle direction a proposé 40 euros pour les travailleurs, avec 0,4 % d'augmentation individuelle au mérite. Elle a refusé de verser une prime gilets jaunes et d'augmenter la prime de transport. Elle a surtout mis en avant ses propres exigences : mise en place d'une journée de carence, davantage de contrôle du badgeage, mise en place de piquets de sécurité tenus par les salariés en cas de grève, etc.

Le 17 janvier au soir, au cours de la première assemblée d'une équipe d'ouvriers, une majorité a décidé de débrayer pour la nuit. Devant la tenue d'une assemblée réunissant l'équipe du matin et les travailleurs de jour qui étaient dans le même état d'esprit, la direction a avancé une réunion prévue. Elle y a annoncé qu'en plus d'un minimum de 40 euros il y aurait 0,6 %



d'augmentation individuelle, avec un minimum de sept euros. Elle a annoncé aussi l'augmentation de la prime transport de 5 %, une prime gilets jaunes de

500 euros, le paiement des jours de grève et des heures passées en assemblée générale. Et plus question des remises en cause des conditions de travail.

L'argent, le patron en trouve pour une augmentation des salaires quand ses profits sont menacés par une grève.

Correspondant LO

## Tesla : toujours la même chanson

Le constructeur automobile américain Tesla envisage de licencier 7 % de ses effectifs, soit 3 150 travailleurs sur les 45 000 que compte le groupe. Au printemps dernier, 9 % des emplois avaient déjà été supprimés.

Dans le courrier envoyé à ses employés, Elon Musk, le patron de l'entreprise, explique ne pas

avoir d'autre choix. Tesla doit « *procéder à ces réductions tout en augmentant le taux de production de la Model 3* », la voiture électrique grand public qui serait vendue au prix de 35 000 dollars, soit 30 800 euros.

La raison invoquée est la nécessité que ses « *voitures, batteries et produits solaires restent compétitifs*

sur le plan des coûts ».

Comme on le constate, la guerre entre les constructeurs automobiles qui visent ce marché de l'électrique se fait, comme toujours dans ce système capitaliste, avec la peau des travailleurs, ceux qui pointeront au chômage comme ceux qui se tueront au travail.

A.R.

## Ehpad Saint-Charles – Sceaux : grève pour se faire respecter

Dans l'Ehpad Saint-Charles à Sceaux, du groupe Korian, depuis qu'une nouvelle directrice est arrivée il y a quelques mois, les rapports avec le personnel se sont tendus. Celle qui se comporte comme un gendarme dans la maison de retraite a multiplié les attaques contre le personnel.

Ainsi, deux personnes ont été licenciées, une autre convoquée, et au moins deux salariées sont en arrêt pour dépression. À cela, il faut ajouter les accidents du travail et les erreurs de paie, dont une a laissé une employée sans salaire pendant la période des fêtes ! Face à cette situation, une dizaine de travailleuses se sont réunies à l'appel des déléguées CGT et elles ont voté la grève pour le lundi 21 janvier.

Toute la journée du lundi, une quinzaine de travailleuses, sur les vingt que compte l'équipe, ont tenu le piquet devant les portes de l'entreprise. La direction a fini par recevoir les représentants du personnel, mais elle a refusé de signer le constat de fin de conflit. Devant toutes les grévistes, montées soutenir leurs représentantes, les discussions se sont arrêtées. La direction invoquait le Code du travail et les conventions

collectives, tandis que les grévistes s'appuyaient, eux, sur le rapport de force.

Mardi matin les discussions ont repris. La direction s'est excusée de ses attaques contre une élue et a fini par assurer qu'elle réglerait le problème des erreurs de paie et qu'elle s'engageait à transformer trois CDD en CDI. De plus, elle a décidé d'écouter les salariés, qui jonglent depuis des années entre les deux bâtiments de l'Ehpad, sur la meilleure façon de faire les travaux qui devraient commencer prochainement.

Rien de tel que de montrer sa détermination pour ternir les galons du gendarme !

Correspondant LO



## La Place – Halles de Paris : la grève met la pression

À partir du 9 janvier, dix des douze salariés du centre culturel La Place ont fait grève pendant près de deux semaines pour s'opposer à un projet de restructuration, à la convocation préalable à licenciement d'un salarié et aux méthodes autoritaires de la direction.

Située sous la Canopée des Halles, La Place est une association culturelle de la ville de Paris qui a ouvert ses portes en septembre 2016 pour promouvoir la culture hip-hop. Derrière la façade associative, les salariés ont vite découvert les conditions de travail de n'importe quelle entreprise capitaliste : chef autoritaire et injurieux, en particulier vis-à-vis des femmes, semaines de travail de 50 heures et salaires qui sont loin de faire l'affaire.

Résultat, plusieurs salariés de l'association ont été poussés vers la sortie, sans que leur poste soit forcément remplacé. De dix-sept dans l'association à l'origine, ils ne sont plus que douze pour effectuer le même travail, et un d'entre eux, en mi-temps thérapeutique, a été récemment

convoqué à un entretien préalable à licenciement.

Le conseil d'administration de l'association et la mairie de Paris préparaient depuis quelque temps un projet de restructuration qui devait entériner la suppression de la plupart des postes non remplacés et faisait disparaître le pôle artistique et culturel de La Place.

Après plus de dix jours de grève déterminée, la direction a fini par annoncer le gel de la restructuration, et l'annulation de l'entretien préalable à licenciement. Fiers d'avoir relevé la tête collectivement et d'avoir fait reculer provisoirement leur direction, les grévistes ont décidé de reprendre le travail lundi 21 janvier, conscients qu'ils devront rester vigilants pour la suite.

Correspondant LO



## CAF – Nancy : des difficultés des deux côtés du guichet

Face à la mobilisation des gilets jaunes, Macron a concédé une hausse de la prime d'activité, en réalité l'anticipation d'une hausse déjà prévue, et son élargissement en rehaussant le plafond d'attribution, jusqu'à environ 1 800 euros net pour une personne seule sans enfant.

Dans les Caf, cela a suscité beaucoup de questions parmi le personnel : comment appliquer dès février une hausse décidée mi-décembre qui devrait ramener un million d'allocataires supplémentaires ? Car les Caf croulent déjà sous les dossiers et, en plus, le gouvernement a annoncé cet été la suppression de 2 100 postes d'ici 2022.

Dès les premiers jours de janvier, ce fut la grande affluence dans les accueils. De nombreux allocataires venaient se renseigner sur

leurs droits, et le nombre de demandes de prime d'activité déposées en janvier est déjà quatre à cinq fois plus important que l'année dernière. La ministre de la Santé et des Solidarités s'est engagée à ce que les dossiers reçus avant le 25 janvier soient payés le 5 février, mais sans y mettre les moyens. Car, pour traiter les dossiers, encore faut-il avoir les effectifs nécessaires.

Outre la charge de travail que cela représente, de nombreux agents des Caf se sont aperçus qu'eux

aussi pouvaient prétendre à cette aide, tellement les salaires sont bas. Et pas seulement les plus jeunes dont le salaire d'embauche est de 30 euros au-dessus du smic, mais aussi certains qui sont pourtant proches de la retraite. Cela a eu le mérite de provoquer de nombreuses discussions sur les salaires entre collègues, dont les salaires sont bloqués trop longtemps.

Après une première grève en décembre, à laquelle ont participé plus de 36 000 agents de la Sécurité sociale, soit 30 % de l'effectif, à l'appel de l'ensemble des syndicats, nombreux sont ceux qui envisagent de remettre ça lors d'une prochaine mobilisation annoncée pour le 29 janvier.

Correspondant LO

## Hôpital de Pontarlier : grève aux Urgences

Les soignants des Urgences de l'hôpital de Pontarlier, dans le Doubs, se sont massivement mobilisés jeudi 17 janvier pour lancer un cri d'alerte sur les conditions d'accueil des patients et sur leurs conditions de travail.

Ils sont soutenus par les 1 200 signatures collectées par une pétition en ligne, plus de 200 obtenues le matin même sur le marché de Pontarlier. Toutes catégories confondues, médecins urgentistes, infirmiers, ASH, secrétaires, aides-soignants, le personnel dénonce le manque d'effectif, encore plus dramatique depuis quelques années avec une augmentation de 30 % des prises en charge, et l'aménagement des équipements et des locaux.

Les patients sont accueillis dans un couloir, lieu de

passage, au froid et devant tout le monde ! La situation est encore plus tendue la nuit où, en cas de départ du Smur, il peut arriver qu'une seule aide-soignante ait à s'occuper de tout le monde.

Devant la réaction tardive de la direction, et sa proposition d'un débat visant à trouver des solutions à moyens constants, le personnel est déterminé à ne pas baisser les bras. Un nouvel appel à la grève est lancé pour le mercredi 30 janvier.

Correspondant LO

# Psychiatrie publique : "Des moyens pour la psy, c'est maintenant!"

Mardi 22 janvier, une journée de la psychiatrie a été organisée à l'initiative de l'hôpital Pinel d'Amiens, engagé dans un mouvement de lutte depuis juin 2018, avec ceux du Rouvray à Rouen, de Pierre-Janet au Havre, et de bien d'autres hôpitaux psychiatriques du pays, dont ceux de Paris.

Malgré la neige, les manifestants se sont rejoints à environ cinq cents à Paris, place de la République. Il y avait des délégations d'une trentaine de villes du pays. Après des prises de parole dénonçant les effets des politiques gouvernementales successives, la manifestation est partie avec entrain jusqu'à l'Assemblée nationale, aux cris de : « *Même si vous ne le voulez pas, on est toujours là* ». Le slogan « *Des moyens pour du lien et pas des liens* » exprimait la volonté de soigner humainement et par la parole plutôt qu'en attachant des patients à leur lit.

La dégradation du quotidien dans les services psychiatriques, autant pour le personnel que pour les patients, n'est même plus niée aux différents échelons hiérarchiques. La ministre de la Santé avait déclaré il y a un an : « *La psychiatrie ne sera plus le parent pauvre.* » Mais elle continue à supprimer des lits et des postes. En fin de manifestation, devant

l'Assemblée nationale, la députée macroniste chargée du dossier a elle-même reconnu que l'enveloppe supplémentaire prévue pour 2019, 50 millions d'euros, est insuffisante. Cela ne lui a pas évité les huées quand elle s'est targuée sur un ton ampoulé d'être « *psychiatre depuis le siècle dernier* » et de travailler « *une demi-journée par semaine à l'hôpital* ».

En vingt ans, la fermeture de la moitié des lits d'hospitalisation s'est faite sans contrepartie d'ouverture de structures en ville. Des lieux d'accueil comme les CATTP (centres d'accueil thérapeutiques à temps partiel) et les CMP (centres médico-psychologiques) ferment ou sont fusionnés de force.

Les gouvernements successifs ont créé de vrais déserts dans la psychiatrie publique, en laissant partir à la retraite la moitié du personnel sans organiser la formation de jeunes pour prendre leur relève.

Aujourd'hui, dans les services, que voit-on ? Des



soignants pressés qui enchaînent les tâches pratiques en allant d'un patient à l'autre, d'un ordinateur à une armoire à médicaments, sans pouvoir prendre le temps d'être suffisamment à l'écoute, d'anticiper les besoins des patients, de faire des activités avec eux. Le travail d'équipe, qui faisait partie intégrante du fonctionnement des services psychiatriques depuis les années 1970, devient impossible. Certains cadres et médecins en arrivent à considérer les infirmiers comme de simples exécutants, dont l'avis sur les patients ne compte pas. Quant

aux aides-soignants et aux agents, pourtant proches de fait des patients, ils n'ont plus leur mot à dire. Alors, à la fatigue s'ajoute l'amertume, et aussi l'indignation quand un incident pourtant prévisible éclate et qu'un patient ou un membre du personnel en est victime.

Alors que le suivi de chaque patient nécessite une continuité, il voit souvent des têtes nouvelles à cause des remplacements dus au manque d'effectif et parce que les conditions de travail font fuir le personnel à la recherche d'un autre lieu de travail.

Des patients sont orientés

et déplacés comme dans un jeu de chaises musicales, par manque de places, ou même sortent prématurément. Les patients les moins autonomes sont remis à la charge de leur famille ou poussés vers la clochardisation, voire la prison, pour ceux qui ne sont pas relégués dans des structures médico-sociales à moindre coût.

Heureusement, on le voit dans la protestation et dans les actions revendicatives, l'esprit d'équipe des soignants est toujours bien là, comme l'a montré une fois de plus la journée du 22.

**Correspondant LO**

## QUI SOMMES-NOUS ?

### Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),

membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1970 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12 000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal janvier 2019.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

### Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, il est possible de payer par carte bancaire sur notre site ou de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière,

en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas

droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



### Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à  Lutte ouvrière  Lutte de classe

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Ci-joint la somme de :  
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris  
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

### Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org  
www.union-communiste.org  
contact@lutte-ouvriere.org

### Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

### Audio-LO

www.lutte-ouvriere-audio.org

# Rapport Oxfam : la richesse mondiale entre quelques mains

Les 26 milliardaires les plus riches possèdent autant que 3,8 milliards de personnes, la moitié la plus pauvre de l'humanité. Cette sinistre équation, révélée par l'ONG Oxfam, résume le caractère monstrueux et parasitaire du capitalisme.

La crise de 2008 s'est traduite au niveau mondial par un recul de la production, une explosion du chômage et de la misère. Mais le nombre de milliardaires et leur fortune personnelle n'ont cessé de progresser depuis dix ans.

Ainsi, le premier au classement, Jeff Bezos, le propriétaire d'Amazon, a vu sa fortune progresser de 39 milliards en un an pour atteindre 112 milliards de dollars. À titre d'exemple, Oxfam indique que seulement 1 % de sa fortune représente le budget total de la Santé de l'Éthiopie, un pays de 105 millions d'habitants.

Deux capitalistes français font partie du club des 26.

Bernard Arnault, propriétaire de LVMH au quatrième rang et Françoise Bettencourt-Meyers, héritière de L'Oréal. Et en France, huit milliardaires possèdent autant que les 30 % les moins riches.

Oxfam signale que « *tandis que les milliardaires ont vu leur fortune augmenter de 12 % l'an dernier, la richesse de la moitié la plus pauvre de la population du monde a chuté de 11 %.* » Cela se traduit par des inégalités croissantes dans l'accès aux soins, l'espérance de vie, la scolarisation dans les pays pauvres comme dans les plus riches. Ainsi, dans les quartiers les plus pauvres

de Londres, l'espérance de vie est aujourd'hui de six ans inférieure à celle des quartiers les plus riches. L'espérance de vie recule aussi dans les quartiers pauvres des États-Unis.

C'est l'enrichissement extrême des uns qui provoque l'appauvrissement des classes populaires. Le capitalisme en crise, pour maintenir les profits des actionnaires, ne voit d'autre moyen que de réduire la part qui revient aux travailleurs du monde entier. Il le fait directement par le renforcement de l'exploitation, par la baisse des salaires réels, par l'intensification du travail pour les uns et le chômage pour les autres. Et il le fait indirectement en parasitant de plus en plus les caisses des États.

Tout cela n'aboutit qu'à rétrécir encore la



consommation des classes populaires et le marché des biens de production ainsi qu'à enfoncer l'économie et la société entière dans le

chaos.

Mais les préoccupations des capitalistes n'ont jamais été l'avenir de l'humanité...

Christian Bernac

## Mais que diable font-ils de leurs milliards ?

Jeff Bezos, le seigneur d'Amazon, a l'idée d'organiser des voyages dans l'espace pour ses congénères pour la modique somme de 200 000 dollars.

Et si les 26 milliardaires les plus riches de la planète ont envie de

s'installer dans une navette spatiale pour une destination de leur choix, ce n'est pas ce qui pourrait arriver de pire à l'humanité quand elle décidera de les exproprier pour les empêcher de nuire.

C.B.

## Migrants : morts tragiques et surenchères politiciennes ignobles

L'année 2019 à peine entamée compte déjà ses premiers naufragés et ses premiers morts en Méditerranée. Vendredi 18 janvier, 117 migrants ont trouvé la mort lors du naufrage de leur bateau pneumatique au large de la Libye.

Parmi eux se trouvaient dix femmes et deux enfants, dont un bébé. D'après les informations de l'Organisation internationale pour les migrations, 170 personnes ont disparu en Méditerranée en quelques jours début janvier.

Face au drame, les ONG qui secourent les migrants en mer ont renouvelé leur demande de pouvoir opérer sans entraves et surtout de pouvoir accoster dans les ports italiens. Salvini, dirigeant du parti italien

d'extrême droite la Ligue et ministre de l'Intérieur, est aussitôt monté au créneau pour accuser les associations humanitaires qui retournent au large de la Libye d'encourager les trafiquants et d'entraîner la mort des migrants. L'ONG allemande Sea-Watch, qui demandait à débarquer dans un port sûr après avoir secouru 47 naufragés samedi 19 janvier, s'est ainsi vu répondre

par Salvini : « *Qu'ils aillent à Berlin en faisant le tour par Hambourg!* »

Plus hypocrite, son alter ego du Mouvement 5 étoiles, le ministre du Travail Di Maio, a prétendu s'en prendre aux causes des naufrages en pointant les responsabilités de la France qui « *appauvrit économiquement* » des dizaines de pays africains, favorisant ainsi ces « *voyages du désespoir* ».

Salvini persiste dans le registre qu'il affectionne, Di Maio dénonce la politique impérialiste... quand il s'agit de celle de la France, pendant que le gouvernement français verse des larmes sur les naufragés tout en verrouillant ses frontières. Les dirigeants impérialistes sont à l'image de la politique de pillage et d'exploitation qu'ils imposent aux pays pauvres.

Nadia Cantale

## Carrefour-Milénis – Guadeloupe : les grévistes tiennent bon malgré la police

Dans l'après-midi du 18 janvier, Jean-Marie Nomertin, secrétaire général de la Confédération générale du travail de Guadeloupe (CGTG) et porte-parole de Combat ouvrier en Guadeloupe, a été interpellé très violemment par les gendarmes alors que les grévistes de Milénis occupaient l'espace de Cadi-surgelés, sur la zone de Jarry à Baie-Mahault, une entreprise du groupe SAFO appartenant à la famille Despointes.

Les salariés sont en grève depuis plus de deux mois contre leurs patrons, les riches békés Despointes, descendants de colons esclavagistes et aujourd'hui parmi les 500 plus grandes fortunes de France. Ceux-ci ont décidé de diminuer le salaire des travailleurs en supprimant des primes.

Chaque salarié perdrait ainsi entre 1 600 et 2 000 euros par an. La grève est majoritaire, ce qui empêche l'hypermarché de fonctionner. En parallèle, les grévistes mènent des actions pour discuter avec leurs camarades des autres entreprises du

groupe Despointes, ce qui, de fait, les bloque quelques heures, voire une journée.

Après une décision de justice ordonnant le déblocage, six fourgons de gendarmes équipés de casques et de boucliers ont débarqué sur le site. Jean-Marie Nomertin était présent à ce moment-là. Les grévistes ont fait bloc avant que les gendarmes les encerclent et les coincent contre la barrière d'entrée. C'est dans cette cohue que notre camarade Nomertin a été happé par des gendarmes, isolé du groupe, violemment plaqué au sol, menotté puis embarqué et

emmené à la gendarmerie de Baie-Mahault. Immédiatement, la nouvelle a fait le tour de l'île. L'émoi et la protestation étaient à leur comble.

Des vidéos de l'arrestation ont circulé rapidement sur les réseaux sociaux et une centaine de personnes se sont spontanément rassemblées devant les locaux de la gendarmerie où il était gardé à vue.

Les nombreux travailleurs ont convergé de plusieurs endroits du pays vers la gendarmerie. Finalement, il a été libéré le jour même en début de soirée sans qu'aucune charge ne soit retenue contre lui, du moins pour l'instant.

C'est un exemple de plus de la complicité entre le grand patronat et les autorités. Comme toujours, les riches békés sifflent et l'État dépêche aussitôt ses hommes armés.



Jean-Marie Nomertin plaqué au sol par les policiers.

Si par ces manœuvres les Despointes voulaient briser le moral des grévistes, c'est raté! Cet épisode n'a fait que renforcer les travailleurs en lutte. Le lendemain samedi, au soir, plus de deux cents personnes se sont retrouvées sur le piquet de grève de Milénis autour des gros ka (tambours) pour chanter ensemble. Le 22 janvier, les travailleurs en étaient à deux mois de grève. Celle-ci continuait et il était prévu ce jour-là une manifestation appelée par la CGTG

et l'UGTG sur le parking de Milénis, ainsi que d'autres manifestations de soutien des travailleurs. Ceux de la banane à Capesterre, dans le sud de l'île, avaient annoncé une manifestation et des arrêts de travail sur les plantations.

À leur manière et sans le vouloir au départ, les travailleurs de Milénis fêtent par leur lutte le dixième anniversaire de la grève générale et de la mobilisation populaire de janvier 2009.

Noéline Ramin